

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3645 - MARDI 24 DÉCEMBRE 2019

AFFAIRES FONCIÈRES

Vers la numérisation du cadastre et la sécurisation des titres fonciers

Faire du secteur foncier la première source des recettes publiques en RDC, tel est le défi que s'est imposé, durant son mandat, le ministre des Affaires foncières, Molendo Sakombi. Pour tenir ce pari, il mise, entre autres, sur la numérisation du cadastre qui passe pour l'une des réformes majeures qu'il entend parachever. Son plan de relance du projet de numérisation du cadastre et sécurisation des titres fonciers et immobiliers en RDC, validé au cours du dernier Conseil des ministres, a pour vocation de doter le pays d'une plate-forme de gestion du système d'information foncière conforme aux standards internationaux et adapté aux réalités congolaises.

Page 3



Les conflits parcelaires en passe d'être résolus à Kinshasa grâce à la numérisation du cadastre foncier

VIE DES PARTIS

Le PPRD milite pour l'application de la loi sur le financement des partis politiques



Si cette disposition constitutionnelle n'est pas prise en compte

Une activité politique du PPRD à Kinshasa dans la loi de finances 2020, le secrétaire permanent du Parti du

peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) a indiqué que sa formation politique prendra des dispositions idoines pour que l'Etat de droit s'applique dans les faits. S'exprimant le 21 décembre à l'ouverture de la conférence budgétaire du parti, Emmanuel Ramazani Shadari a exprimé ses vives inquiétudes quant à la présence d'une ligne de financement des partis politiques conformément à la loi sus-rappelée dans le budget 2020 adopté à la dernière session parlementaire.

Page 2

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Un premier lot de bus « Esprit de vie » remis aux transporteurs



Un échantillon des bus «Esprit de vie»

Le ministre des Transports et Voies de communication, Didier Mazenga Mukanzu, a procédé, le 21 décembre, à la remise aux transporteurs d'un premier lot de quatre-vingt bus baptisés « Esprit de vie ». Bénéficiaires de cette donation, l'Association des propriétaires des véhicules de transport en commun en RDC et le Grou-

pement Tambola ont salué ce geste de haute portée sociale posé par le gouvernement. Les Kinois particulièrement attendent déjà palper les effets de cette donation à travers la fluidité que cela pourrait générer dans les arrêts de bus généralement emplis des personnes en quête d'un moyen de transport hypothétique.

Page 3

VIE ASSOCIATIVE

La Licoco a tenu son assemblée générale

Page 4

ÉDITORIAL

Joyeux Noël !

Rien n'est plus important, à quelques heures de la célébration de la naissance de Jésus il y a un peu plus de deux mille ans dans la ville de Bethléem, en Judée, que de rappeler l'importance universelle de cette fête. Qu'ils soient ou non chrétiens, qu'ils croient ou non en l'existence d'un Etre suprême et de son fils, la nuit du 24 décembre et la journée du 25 qui la suit sont pour des milliards d'êtres humains l'occasion unique de se retrouver chaque année à la même époque pour se recueillir et souvent même festoyer.

Dans le monde très matérialiste qui est le nôtre, où l'individualisme gagne sans cesse du terrain, se retrouver en famille et entre amis, échanger des présents aussi simples soient-ils, passer quelques heures autour de la même table, lancer des idées puis en débattre le plus souvent avec humour et décontraction apparaît plus essentiel que jamais. Et c'est assurément pourquoi, sur les cinq continents que compte la planète Terre, cette date est marquée chaque année par des cérémonies religieuses, par des retrouvailles familiales, par des repas qui retissent souvent les liens que le monde moderne tend à distendre.

Si l'homme a réussi à s'imposer au fil des millénaires dans la nature souvent hostile qui l'entourait, c'est bien parce qu'il a su créer des sociétés, des collectivités, des familles dont la cohérence lui permettait de résoudre les problèmes apparemment insolubles auxquels il se trouvait confronté. Avec des moments d'exception dont la fête de Noël est en quelque sorte le symbole, même si les raisons de la fêter sont très diverses et les croyances ou la non-croyance en sont le moteur sur toute l'étendue de la planète.

A vous qui lisez ces quelques lignes et qui préparez pour ce soir le moment amical, fraternel, joyeux qui marquera le début de la fin de cette nouvelle année, nous souhaitons un joyeux Noël. Que cette belle fête vous permette de rassembler pendant quelques heures autour de vous les frères et les sœurs, les parents proches ou lointains, les amis, les voisins, bref tous ceux auxquels vous tenez et sans lesquels votre vie ne serait finalement qu'un long calvaire.

Joyeux Noël !

Le Courier de Kinshasa

VIE DES PARTIS

Le PPRD milite pour l'application de la loi sur le financement des partis politiques

Si cette disposition n'est pas prise en compte dans la loi de finances 2020, l'ex-parti présidentiel a indiqué, par la voix de son secrétaire permanent, Emmanuel Ramazani Shadari, qu'il prendra des dispositions idoines pour que l'Etat de droit s'applique dans les faits.



Ouverture de la conférence budgétaire du PPRD à Kinshasa

Le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) est, depuis ce samedi 21 décembre, en Conférence budgétaire à Kinshasa. Ces travaux ouverts par Emmanuel Ramazani Shadari, qui s'achèvent ce 24 décembre, visent à évaluer les finances du parti et à préparer les futurs dirigeants à la gouvernance exemplaire du pays, à en croire le secrétaire permanent du PPRD. Il s'agit, comme il l'a précisé dans son intervention, d'une grande première dans l'histoire politique récente du pays, à savoir d'un parti politique, fût-il de l'opposition ou du pouvoir, puisse organiser pareils travaux pour son fonctionnement. « La conférence budgétaire doit nous proposer des mesures incitatives de mobilisation », a déclaré Ramazani Shadari avant de poser la problématique du financement des partis politiques au

regard de la loi en vigueur. « Il nous est plausible de poser la question à l'Etat, au regard de la loi portant organisation et fonctionnement des partis politiques, au sujet de financement des partis politiques. Cette loi a été votée depuis près de dix ans. Il nous semble qu'elle n'a jamais été appliquée », a rappelé ce responsable du PPRD tout en interpellant le gouvernement quant à son exécution immédiate. Sur la même lancée, Ramazani Shadari a exprimé ses vives inquiétudes quant à la présence d'une ligne de financement des partis politiques conformément à la loi sus-rappelée dans le budget 2020 adopté à la dernière session parlementaire. S'il s'avère que cette disposition n'est pas prise en compte dans la loi de finances 2020, sa formation politique, a-t-il dit, se prendra en charge financière-

ment comme il en a l'habitude. « Sinon, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie, parti phare et porte-étendard, prendra des dispositions idoines pour que l'Etat de droit s'applique dans les faits et non dans les discours propagandistes », a-t-il ajouté sur un ton ferme. Bien qu'il fonctionne sur la base des cotisations de ses élus, de ses mandataires dans les établissements publics et de ses délégués au gouvernement sans oublier l'apport remarquable de son autorité morale Joseph Kabila en plus des dons et legs, le PPRD veut contraindre le pouvoir public à subventionner les partis politiques conformément à la loi. A noter que ces assises de Kinshasa s'inscrivent dans le cadre de la mise en application de la feuille de route des travaux d'octobre dernier à Lubumbashi.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SECTEUR FONCIER

Vers la numérisation du cadastre et la sécurisation des titres en RDC

Faire du secteur foncier la première source des recettes publiques en RDC, tel est le défi que s'est imposé, durant son mandat, le ministre Molendo Sakombi. Et pour atteindre cet objectif, il mise, entre autres, sur la numérisation du cadastre qui passe pour l'une des réformes majeures qu'il entend parachever.

Lors du Conseil des ministres du vendredi 21 décembre, il a eu à présenter son plan de relance du projet de numérisation du cadastre et sécurisation des titres fonciers et immobiliers en RDC. Ce plan qui s'inscrit dans le cadre du Plan national du numérique « Horizon 2025 » a pour vocation de résoudre plusieurs conflits fonciers qui existent en RDC par la sécurisation des titres fonciers. Il s'agit ici de revisiter et relancer le projet resté en hibernation depuis 2016 en vue de sa restructuration dans un nouveau cadre contractuel. Plus précisément, il est question d'apporter quelques retouches au plan initié par le gouvernement précédent en le modernisant davantage afin que le pays tire profit de ce secteur inexploité à cause notamment des données non fiables. En dix étapes ou actions à mener, le ministre Molendo Sakombi pense être en mesure d'opérationnaliser son plan d'ici le 31 janvier 2020, si tout se déroulait comme

prévu. Par cette approche numérique, ce membre du gouvernement espère doter le pays d'une plate-forme de gestion du système d'information foncière conforme aux standards internationaux et adapté aux réalités congolaises. Cinq objectifs découlent de cette vision : numériser l'ensemble du cadastre foncier ; instaurer la sécurité foncière aussi bien pour les investisseurs que pour les particuliers ; conserver électroniquement toutes les données collectées dans une base des données accessibles à tous les pouvoirs publics ; résoudre les conflits fonciers qui constituent 80% des cas traités, et qui sont à l'origine des problèmes dans l'Est en RDC et, enfin, accroître les recettes publiques. Pour piloter ledit projet, le ministre Molendo Sakombi a cru bon de renouveler la confiance aux entreprises « Congo Check Sarl » et « Téléconseil Congo Sarl » à qui le gouvernement précédent avait jeté son dévolu. Se gardant de ne pas



Molendo Sakombi, ministre des Affaires foncières

rompre le contrat avec tout ce que cela pourrait entraîner comme conséquences au plan juridique, le ministre propose que soient signés des avenants avec les deux sociétés, à l'issue des négociations qui vont actualiser leurs cahiers des charges. Entre-temps, il s'est donné le devoir de consolider la base des données de 20.000 titres sécurisés produite par

les deux entreprises avec promesse de les augmenter dans un délai court. Rappelons qu'avec le concours de « Téléconseil Congo Sarl », le gouvernement précédent avait procédé au mois d'août à Lubumbashi au lancement de l'opération de numérisation du cadastre. Cette action a consisté notamment à identifier les parcelles à l'aide d'un GPS

différentiel afin de résoudre de multiples conflits fonciers et moderniser le secteur foncier congolais. A terme, ce plan de relance du projet de numérisation du cadastre et sécurisation des titres fonciers et immobiliers en RDC permettra à chaque propriétaire de sécuriser ses documents parcellaires et d'obtenir sa carte de propriétaire.

Alain Diasso

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Quatre-vingt bus « Esprit de vie » remis aux transporteurs

Le ministre des Transports et Voies de communication, Didier Mazenga Mukanzu a procédé, le samedi 21 décembre, à la place Royal, en face de l'Hôtel du gouvernement, à la remise d'un premier lot de quatre-vingt bus baptisés « Esprit de vie ».

Bénéficiaires de cette donation, l'Association des propriétaires des véhicules de transport en commun en RDC (APVCO) représentée par Kabeya Wa Kabeya, son président, ainsi que le Groupement Tambola (GT) représenté par son président Musenge Mwanza, ont salué ce geste du gouvernement qui traduit son souci d'améliorer, tant soi peu, les conditions de vie des Congolais. Au cours de son speech, le ministre des Transports et Voies de communication, Didier Mazenga, a indiqué que ces deux structures ont signé une Convention de partenariat public-privé avec le gouvernement congolais depuis plusieurs années déjà pour gérer, en synergie, le secteur de transport routier en RDC. Raison pour laquelle, a-t-il dit, la remise de

ce premier lot de bus, tous neufs, vient résoudre diverses préoccupations de la population congolaise en général et kinoise en particulier. Celle-ci, on le sait, peine à assurer son déplacement au quotidien en raison du déficit criant que connaît le charroi affecté au transport public. D'un ton ferme, le ministre des Transports a invité les services de la police routière (PCR) à ne pas arrêter, ni tracasser les chauffeurs de

« La sécurité des passagers doit être garantie »

ces bus censés bénéficier des mêmes avantages que leurs pairs prestant à la société pu-



Un échantillon des bus «Esprit de vie»

blique Transco. Il a invité en même temps les conducteurs de ces nouveaux bus à ne pas cultiver « l'esprit de mort » en mettant la vie des passagers en danger par leur manière de conduire. « La sécurité

des passagers doit être garantie », a conclu le numéro un des Transports avant de souhaiter à tous et à chacun une bonne fête de Noël. Les Kinnois particulièrement attendent déjà palper les effets

de cette donation à travers la fluidité que cela pourrait entraîner dans les arrêts de bus généralement emplies des personnes en quête d'un moyen de transport hypothétique.

A.D.

VIE ASSOCIATIVE

La Licoco tient son assemblée générale

Après une année pleine d'événements, la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco) a organisé récemment son assemblée générale ordinaire.



Membres de la Licoco en assemblée générale

Ces assises se sont tenues dans un contexte particulier. En effet, la Ligue a bénéficié d'un appui institutionnel de l'ambassade du Canada en République démocratique du Congo afin de renforcer sa capacité de gestion et aussi remplir les exigences requises afin d'opérer sa mutation d'être la Section RDC de Transparency International. Une partie de ce fonds d'aide de l'ambassade a donc servi à l'organisation de l'assemblée générale. Convoquée par le président du conseil d'administration de la Licoco, Gaudens Cynamula, l'assemblée a connu la participation des membres effectifs et sympathisants venus de différentes communes de la capitale Kinshasa, ainsi que l'ensemble du staff des bureaux de la Licoco basés dans les provinces du Kongo central, d'Ituri

et Mai-Ndombe. Décider de la politique générale de l'association a été le premier point inscrit à l'ordre du jour, avec deux volets, à savoir la présentation du Plan stratégique et l'analyse de la situation actuelle et les perspectives d'avenir. Statuer sur le recrutement et compléter les fiches d'adhésion de nouveaux membres conformément au règlement d'ordre intérieur a constitué le deuxième point traité à l'assemblée générale.

Dans son mot de circonstance, le président du Conseil d'administration a insisté sur l'importance de la tenue de l'assemblée générale, une occasion rare pour les membres à exiger des comptes et à proposer des idées innovantes pour la bonne marche de l'Association. La chargée des programmes de la Licoco,

Jarline Kassanda, a présenté les principaux objectifs contenus dans le plan stratégique, en utilisant un langage simplifié pour bien expliquer les différents types d'actions et de moyens que l'organisation met en œuvre pour atteindre ses objectifs. Le document a suscité un grand intérêt dans le chef des membres qui n'ont pas manqué à solliciter un exemplaire du plan stratégique pour s'en approprier dans le souci d'une participation active et efficiente dans les activités de l'organisation, au lieu d'attendre seulement la convocation de l'assemblée pour donner de la voix, a martelé un membre effectif.

En ce qui concerne le deuxième sous-point du point 1 sur l'analyse de la situation actuelle, le secrétaire exécutif de la Licoco, Ernest Mpa-

raro, a orienté sa communication, entre autres, sur la mise en place des bureaux de la Licoco basés dans les provinces de Kongo central (Matadi et Muanda), Mai-Ndombe (Inongo), Ituri (Bunia et Durba) qui note une évolution positive. Car il estime que l'organisation gagne petit à petit du terrain à l'échelle nationale. Mais beaucoup reste à faire pour atteindre les objectifs assignés dans le plan stratégique au sujet de la représentation. Et de poursuivre que les bureaux de la Licoco qui exécutent les différents projets apportent des changements significatifs dans la vie quotidienne des communautés bénéficiaires des programmes. Ernest Mpararo a invité quelques bénéficiaires des services de l'organisation à venir témoigner, le cas d'un client du Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne (Cajac), licencié abusivement puis arrêté arbitrairement. Et grâce à l'intervention du bureau Cajac Kinkole, M. Abdala Aziz a été libéré et en passe aujourd'hui d'être réhabilité à son poste au sein de la société publique Office des voiries et drainages. Dans ce même ordre d'idée, la coordonnatrice Cajac Kintambo, Mireille Kima, a partagé l'un des résultats emblématiques de son bureau, où plus de quatre cents ménages issus du personnel militaire de la santé, veuves et orphelins dont la prime de survie octroyée par l'OMS était détournée depuis plusieurs mois. Et le plaidoyer mené par la Licoco a poussé les autorités militaires à collaborer et à payer à ces familles la totalité de la prime de neuf mois sur les

arriérés de seize mois. A ce jour, la situation de ses familles a été régularisée. Enfin, le secrétaire exécutif a expliqué la procédure du recrutement des agents qui se fait toujours sur la base d'un appel d'offres en mettant un accent sur la compétence. Il a encouragé la candidature féminine, tout en exhortant les membres de l'assemblée générale, organe suprême de l'organisation, à payer régulièrement les cotisations et à mobiliser les citoyens dans leurs milieux respectifs, afin de les inciter à renoncer aux pratiques de corruption et à les dénoncer auprès des bureaux Cajac.

Echanges

Les échanges ont été très enrichissants, les membres ont tenu à comprendre la manière à laquelle la Licoco travaille pour lutter contre la corruption en RDC, en dépit de contexte politique et sécuritaire du pays parfois difficile. Ils ont également fait des recommandations au secrétariat exécutif. Au niveau interne, ils ont plaidé pour le maintien des contacts avec les autorités politico-administratives, la poursuite des campagnes de sensibilisation pour atteindre un grand nombre des citoyens, étant donné que le pays est très vaste. Au niveau extérieur, les membres ont souhaité la mobilisation des partenaires techniques et financiers pour appuyer l'action de la Licoco contre la corruption. Pour clôturer l'activité, les membres ont été invités à remplir la fiche d'adhésion.

Martin Enyimo

LUTTE CONTRE EBOLA

Près de trois mille personnes bientôt vaccinées avec le deuxième vaccin

Le cap de trois mille personnes à être vaccinées avec le second vaccin Ad26.ZEBOV/MVA-BN-Filo (Johnson&Johnson) va être atteint.

Selon le bulletin quotidien du comité multisectoriel de la riposte à la maladie à virus Ebola, à la date de vendredi 20 décembre, deux mille neuf cent trente-huit personnes ont été vaccinées avec ce vaccin dans les deux Aires de santé de Karisimbi à Goma. Ce nouveau vaccin vient en complément du premier, le rVSV-ZEBOV, vaccin utilisé jusque-là dans cette épidémie fabriquée par le groupe pharmaceutique Merck, après approbation du comité d'éthique le 20 mai 2018. Il a été récemment pré-qualifié pour homologation. Depuis le début de la vaccination le 8 août 2018 avec le vaccin rVSV-ZEBOV, deux cent cinquante-huit mille huit cent quatre-vingt-quinze personnes ont été vaccinées. Le second vaccin a été approuvé

le 22 octobre par le Comité d'Éthique de l'école de santé publique de l'université de Kinshasa et le 23 octobre par le comité d'Éthique national. Il est produit par la firme Janssen Pharmaceuticals pour la société Johnson & Johnson. La surveillance aux points d'entrée se poursuit. Depuis le début de l'épidémie, le cumul des voyageurs contrôlés (prise de température) aux points de contrôle sanitaire est de plus d'un million. A ce jour, un total de cent neuf points d'entrée et de points de contrôle sanitaire a été mis en place dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri afin de protéger les grandes villes du pays et éviter la propagation de l'épidémie dans les pays voisins

Blandine Lusimana

FESTIVITÉS DE L'AN 1 DE L'ALTERNANCE

Une fête voulue sobre avec un budget réaliste

Le tollé général soulevé par le projet de célébration avec faste de l'An 1 de l'alternance démocratique intervenue au sommet de l'Etat à la suite de la présidentielle de décembre 2018 a, comme il fallait s'y attendre, provoqué un sérieux malaise dans la ville haute.

Dans les milieux intéressés, la question était sur toutes les lèvres avec, en filigrane, une récrimination manifeste contre le côté festif et dépensier de l'événement. Avec un financement à hauteur de six millions de dollars censés sortir des caisses de l'Etat, la commémoration semblait ne pas cadrer avec le contexte social précaire de cette fin d'année caractérisée notamment par la hausse du dollar et l'emballlement des prix sur le marché. Pour des Congolais en proie aux incertitudes du lendemain dont la survie ne tient plus qu'à l'espoir de changement incarné par Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, un tel dessein rimait à contre-courant de leurs aspirations. D'où l'indignation collective suscitée par le projet du ministre près le président de la République, André Kabanda Kana. Ce dernier dont la proposition visant à institutionnaliser la date du 24 janvier avait déjà suscité quelques

remous avait poussé le bouchon un peu plus loin en annonçant, cette fois-ci, un vaste Comité d'organisation des festivités visant à célébrer avec faste le premier anniversaire de l'alternance à la tête de la RDC. La motivation essentielle liée à cette activité peut être certes plausible (devoir de magnifier les hauts faits de la République et d'en proposer fièrement le modèle en Afrique et au monde) mais les priorités en matière de redressement socioéconomique sont telles que toute folie dépensière pour cause de réjouissance populaire passe pour une diversion. Sur la Toile, la tendance générale était à la surséance de ces festivités qui, plus est, restent cristallisées autour de deux principaux acteurs de l'alternance, sans un effort de réminiscence pour exalter ceux qui en ont posé les fondements à travers leur combat pour la démocratie. Nous citons Rossy Mukendi, Thérèse Kapangala et

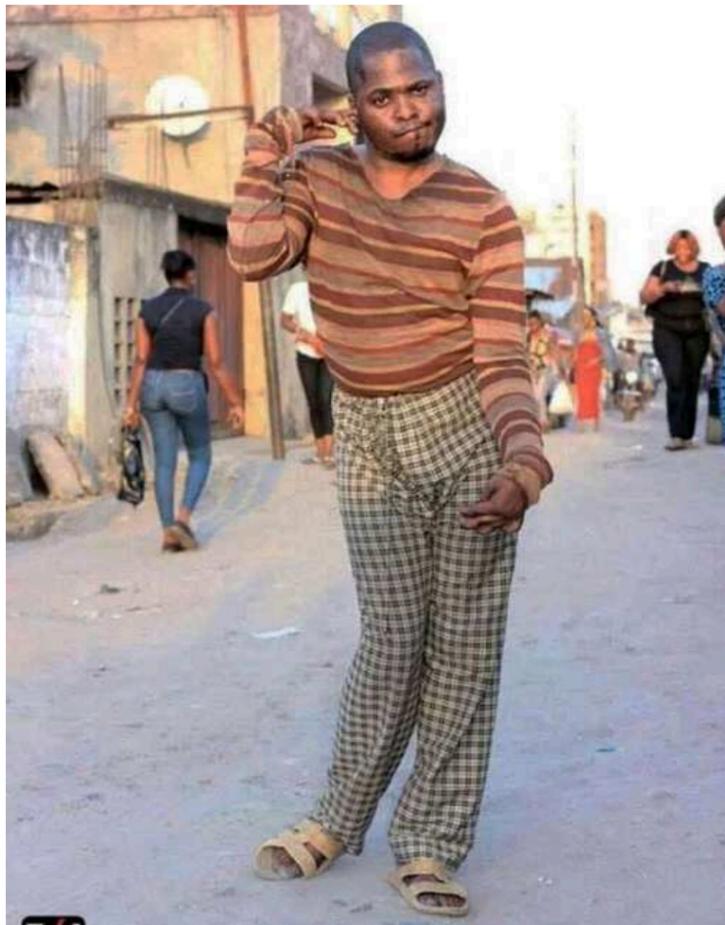
tant d'autres qui ont payé de leur vie pour que la RDC négocie, sans heurts, le virage de l'alternance. Au-delà, d'aucuns ont fustigé, non sans raison, la tendance à embrigader le chef de l'Etat dans des voies sinueuses et contreproductives en totale déconnexion avec les priorités de son quinquennat, juste pour la satisfaction des intérêts mesquins et individualistes. En annulant le projet de célébration festive de l'An 1 de l'alternance ayant fait jaser le pays tout entier, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, aura finalement écouté la voix de la raison, celle d'une opinion intérieure qui tient à le voir plutôt concentré sur les objectifs de son mandat. L'option de célébrer cet événement historique dans la sobriété avec un budget réaliste et fortement réduit demeure, à n'en point douter, la meilleure option pour être en phase avec les desiderata du souverain primaire. Il n'y aura pas d'orgies pour cette célébration historique. Echec et mât donc pour les ministres affairistes-opportunistes en quête effrénée des prébendes et autres retro commissions!

Alain Diasso

THÉÂTRE POPULAIRE

Une crise cardiaque emporte Chico Pululu

Kinshasa s'est réveillée avec la triste nouvelle de la disparition inopinée de l'artiste comédien qui a rendu l'âme, le lundi 23 décembre, à l'aube à l'hôpital Monkole à la suite d'un arrêt du cœur.



Le comédien Chico Pululu/DR

Stupéfait par cette mort brutale, c'est tout le voisinage de la maison familiale située à Kintambo qui s'est spontanément rendu dans la parcelle où quelques heures plus tôt Jacques Lumbu Chico, alias Pululu, avait été aperçu. En effet, le dimanche 22 décembre le comédien avait rendu visite aux

siens et à l'occasion avait même pris un pot avec quelques amis. D'aucuns ne pouvaient s'imaginer à cet instant partager le pot d'adieu avec cet ancien voisin devenu un personnage du théâtre populaire, la fierté du quartier. La solidarité dans le milieu du théâtre populaire est à féliciter.

La plupart des Kinois et même les amateurs de ce divertissement télévisé ont appris la tragédie via ce post du Groupe Cinarc : « *L'artiste Pululu Chico vient de nous quitter à 3h du matin ! Il a piqué une crise cardiaque ! Paix à son âme* ». Ce message a suffi pour mettre en émoi les fanatiques du disparu qui se comptent en grand nombre. Pour sa part, le président de Cinarc, Caleb Tukebana, a affirmé être attristé par le décès de l'artiste qui avait signé quelques collaborations avec son groupe. Rappelons ici au passage que Pululu Chico était le pendant de Kiodo, un autre comédien à l'esprit ingénieux tout aussi connu du Groupe Cinarc. Tous deux campaient le même rôle du jeune éclopé aux mains malhabiles qui en a des difficultés à parler. Mais ce personnage a quelque chose de caractéristique : une hardiesse mêlée à de la malice qui souvent agace son entourage. Surtout qu'il n'a pas son pareil quand il fait fi de ses déficiences et se hasarde à des réflexions ou actions jugées provocateurs tant elles sont en contraste avec ses capacités motrices réelles. L'humour qui se dégage de ce personnage a la magie de plaire au public. Ce dernier perçoit bien la subtilité qui filtre à travers la somme de ses défauts physiques apparents.

Alors que la famille éplorée demeure inconsolable, la triste nouvelle qui a déjà fait le tour des réseaux sociaux crée la stupeur dans le milieu du théâtre populaire. Ainsi, parmi ses homolo-

gues, Le Courrier de Kinshasa a joint la comédienne Mama Kalunga qui, la voix étranglée, a dit son incapacité à pouvoir s'exprimer sur le moment sur l'événement tragique. « *Pour l'instant, je ne peux pas parler. Voyons dans la soirée, peut-être que je pourrais m'exprimer* », nous a-t-elle dit. Plus contenue, Caroline, une autre comédienne réputée a de son côté affirmé avoir entretenu des rapports très cordiaux avec le disparu. « *Je suis très reconnaissant à Pululu pour le premier "nzong nzong" de ma vie dans "Bana na Bana" entre 2005-2006. C'est le tout premier que je me suis risquée à faire tout en étant dans le Groupe Cinarc et il a fait un carton ! C'est ce long métrage qui m'a fait connaître en Europe et à cette époque-là, ils étaient vendus sur CD car les chaînes YouTube n'existaient pas encore* », a-t-elle dit. Et de poursuivre : « *J'ai plusieurs fois joué avec lui et je m'en réjouis bien. Il ne prenait personne de haut, bien au contraire, tout grand qu'il était, il s'efforçait à faire en sorte de relever le niveau de tous ceux qu'il approchait sur scène* ».

Comédien et chanteur

Baigné dans le monde du théâtre populaire congolais qu'il avait intégré par passion, c'est la rencontre avec Fiston Saï Saï entre 2003 et 2004 qui va propulser la carrière de Pululu. Il est parti de La main de Dieu, le premier

groupe où il a fait ses débuts dans son quartier à Kintambo, recruté par la star précitée qui sera son patron jusqu'en 2008. Héritage est la pièce qui l'a mis en vedette au côté de Saï Saï dont il a incarné le rôle du fils. Pululu est un renfort inestimable au Groupe Saï Saï dès lors que ce dernier fait face au départ de son « équipe de base » composée notamment de Ginola et Océan. Visiblement pris de court par la nouvelle de son compagnon d'autrefois apprise par un coup de fil de ses homologues ce matin, Saï Saï l'a exprimé aussitôt via son profil WhatsApp. Entre onze émoticônes en pleurs, il a écrit : « *Adieu Chico Pululu, les mots me manquent* ». Cette phrase complète la photo d'un extrait d'une scène où on sait reconnaître le disparu.

Chico Pululu n'était pas que comédien. L'artiste qui déjà en 2008 annonçait la sortie de Kibakuli, son premier album, était aussi chanteur. Du reste, il a réalisé un featuring avec J-Ice Brown dans Polo Monene. La vidéo de la chanson tournée à Kinkala où il apparaît aussi dans son T-shirt rayé de comédien est disponible depuis le mois d'octobre sur YouTube. Chico Pululu est mort à fleur de l'âge, 35 ans, nous revient-il. Le théâtre populaire aura un sacré mal à se remettre de ces deuils à répétition enregistrés cette année à commencer par Mundueri fauché le 31 mai et Mindondo le 30 juillet.

Nioni Masela

LINAFOOT/LIGUE 1

Renaissance du Congo fait douter Mazembe à Kinshasa

Pour ses deux derniers matchs de la Ligue 1 organisée par la Linafoot, Mazembe a effectué un voyage difficile à Kinshasa, d'abord battu par l'Académie Club Rangers de Kinshasa avant d'être accroché par le FC Renaissance du Congo pour un total morose d'un point gagné sur six possibles.

Ayant enregistré sa première défaite de la saison au championnat national face à l'Académie Club Rangers le mercredi dernier, le Tout-Puissant Mazembe a été impuissant, le samedi 21 décembre, au stade des Martyrs à Kinshasa, de venir à bout du FC Renaissance du Congo. C'était lors d'une rencontre comptant pour la 15e et dernière journée de la phase aller de la 25e édition du Championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), la Ligue 1. Les corbeaux de Lubumbashi ont été contraints au partage des points par la marque d'un but partout.

Très confiants que les noirs et blancs de Lubumbashi, les Renais ont été récompensés

en obtenant un penalty à la suite d'une faute de main d'un défenseur des Corbeaux dans sa surface de réparation. La sentence a été exécutée par le Malien Sidibé Broulaye à la 21e minute de jeu. Mené comme lors de sa dernière contre-performance face à Rangers, Mazembe a trouvé des ressources bien avant la pause. A la 37e minute, Isaac Tshibangu a égalisé en reprenant un ballon qui traînait dans la surface après un corner concédé par Nzungu Mafwana.

A un but partout à la mi-temps, le jeu s'est équilibré en seconde période. Patou Kabangu et Jackson Muleka, titularisés d'entrée de jeu, n'ont pas été assez inspirés pour offrir la victoire aux



Le défenseur central Junior Buanga de Renaissance en duel avec Isaac Tshibangu de Mazembe

leurs, ainsi que leurs remplaçants Chico Ushindi et le maestro zambien Rainford Kalaba.

Avec ce score d'un but partout, le FC Renaissance du Congo tient là un exploit, un match référence. Le club Orange de la capitale est

parvenu à freiner le leader Mazembe dans son élan. Mais l'on apprend que le FC Renaissance pourrait être amputé des points pour voir aligner le gardien de but Ley Matampi contre le Darling Club Motema Pembe (DCMP), Jeunesse sportive

Groupe Bazano et l'AC Rangers. Pour sa part, l'équipe lushoise boucle la mi-saison avec 36 points, en position de leader en dépit d'un voyage raté à Kinshasa où elle n'a pu empocher qu'un petit point sur six possibles.

Martin Engimo

GABON

Un mort et quatre Chinois kidnappés dans une attaque de pirates

Des pirates ont attaqué dans la nuit 22 au 23 décembre quatre navires en rade de Libreville, tuant un commandant de bord gabonais et enlevant quatre employés chinois, d'après les autorités gabonaises.

Le navire qui transportait de la marchandise et des containers sortait de la Pointe-Denis et se dirigeait vers Port-Gentil. Ces attaques sont survenues dans l'estuaire du Gabon, en rade de Libreville, une zone habituellement préservée des incursions pirates bien que située dans le golfe de Guinée, nouvel épicode de la piraterie mondiale. « Ces attaques ont malheureusement entraîné le décès d'un commandant de bord de nationalité gabonaise et l'enlèvement de quatre employés de nationalité chinoise », a précisé le porte-parole du gouvernement gabonais Edgard Anicet Mboumbou Miyakou.

Les forces de défenses et de sécurité « ont engagé des actions » afin « de sécuriser la zone et de rechercher les auteurs avec la coopération d'Interpol et des organismes sous régionaux », a-t-il poursuivi. Ces attaques, menées à bord d'embarcations rapides par des assaillants non identifiés, se sont produites au mouillage de ces navires auprès de la capitale gabonaise, située sur la rive droite de l'estuaire du Gabon.

Parmi les navires attaqués, deux sont des bateaux de pêche appartenant à l'entreprise sino-gabonaise Sigapêche. Les quatre Chinois enlevés sont des employés de cette société. Le troisième appartient à la société de transport maritime Satram, basée à Port-Gentil au Gabon, pour laquelle travaillait le commandant de bord tué. Le dernier est un cargo, le « Tropic dawn », battant pavillon panaméen.

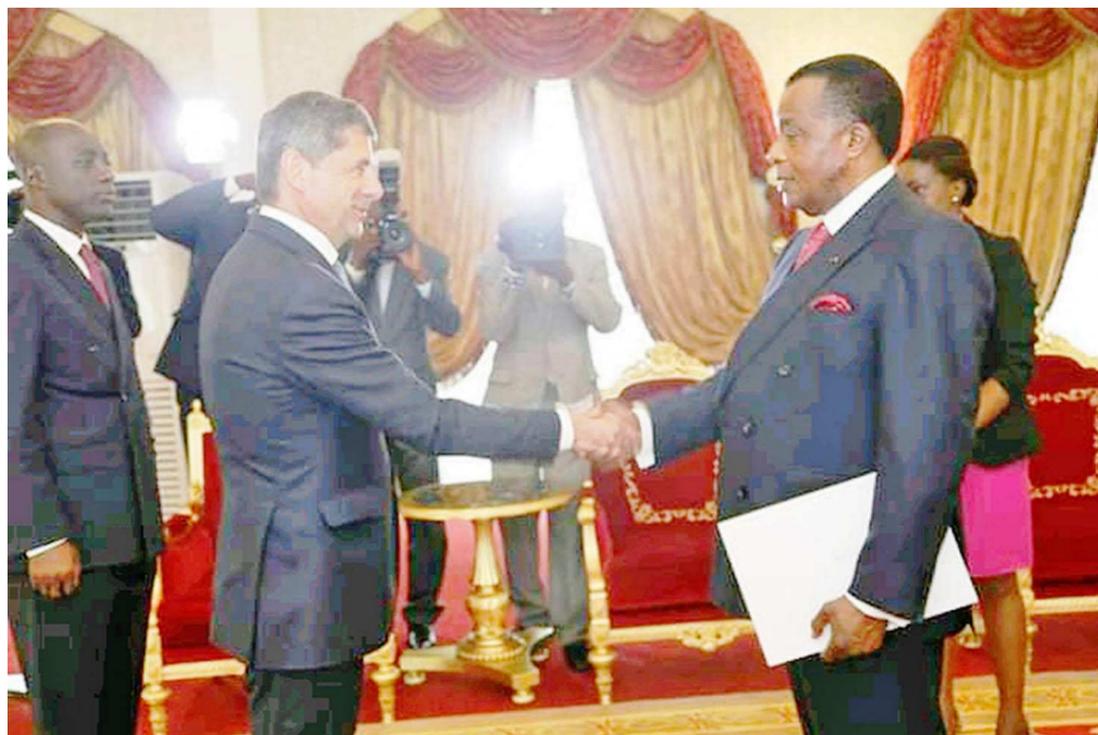
Le Golfe de Guinée, qui s'étend des côtes du Sénégal à celles de l'Angola en passant par celles du Nigeria, sur 5700 km, est devenu ces dernières années un repaire de pirates et le nouvel épicode de ce type d'attaques, pillages de navires et kidnappings contre rançons, ravissant la vedette au Golfe d'Aden.

En 2017 déjà, Gallice, une société française de sécurité privée indiquait que le Gabon était exposé à des actes de piraterie maritime pouvant porter atteinte à la sécurité de son territoire. Selon le rapport de Gallice, le développement de l'insécurité dans la sous-région faisait de ce pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) un potentiel espace de piraterie au regard de sa position géographique. Le parquet de la République et les services compétents se sont mobilisés pour une enquête mais cette attaque met en relief la question de la porosité des côtes gabonaises et l'insécurité qui va avec.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

L'axe Brazzaville-Vienne se porte bien



L'ambassadeur de l'Autriche lors de l'audience avec le président de la République

« En début d'année prochaine, une délégation de parlementaires autrichiens sera à Brazzaville pour raffermir la coopération entre les parlements du Congo et de l'Autriche », a fait savoir l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Autriche au Congo, Roland Hauser, qui a présenté ses lettres de créance le 23 décembre au président de la République, Denis Sassou N'Gusso.

« En début d'année prochaine, une délégation de parlementaires autrichiens sera à Brazzaville pour raffermir la coopération entre les parlements du Congo et de l'Autriche »

Dans le cadre des échanges entre les deux pays, le diplomate autrichien a rappelé qu'une délégation d'hommes d'affaires de son pays a séjourné en terre congolaise, il y a deux semaines, pour peaufiner les axes de coopération dans le secteur économique.

En juin 2018, le Congo a intégré l'Organisation des pays producteurs et exportateurs du pétrole (Opep) devenant ainsi le septième pays du continent africain membre de cette structure internationale. C'est en effet l'Autriche qui abrite le siège de l'Opep. Dans les années 1970, a rappelé le diplomate, une entreprise autrichienne a mis son expertise en exergue en aidant le Congo en matière d'installations pétrolières à Pointe-Noire.

Rominique Makaya

DIPLOMATIE

La Grèce dénonce l'accord Tripoli-Ankara

Le ministre grec des Affaires étrangères, Nikos Dendas, a effectué, le 22 décembre, un périple en Libye, en Egypte et à Chypre sur fonds de tensions créées par la signature d'un accord maritime entre la Turquie et Tripoli.

En Libye, plus précisément à Benghazi, dans l'est du pays, le chef de la diplomatie grecque a rencontré le même jour le maréchal Khalifa Haftar avant de se rendre au Caire, la capitale égyptienne et à Athènes. Il a annoncé que l'accord sur le gazoduc East-Med serait signé avec Chypre et Israël le 2 janvier.

L'étape de la Libye a permis à Nikos Dendas de se rendre au quartier général du maréchal Haftar, l'homme fort de l'est libyen, qui ne reconnaît pas le GNA. Selon un communiqué du ministère grec des Affaires étrangères, les deux personnalités ont évoqué les deux accords signés entre Ankara et Tripoli, estimant qu'ils sont « dénués de fondement », et contraires au droit international.

Pour Nikos Dendas, la Turquie agit de manière imprudente et sera, de ce fait, « la seule perdante ». Il a également noté que son pays est

en négociations avec des Etats voisins, comme l'Egypte et l'Italie, pour délimiter également les zones maritimes. « La Grèce n'hésitera pas à défendre ses droits et intérêts souverains de quelque manière que ce soit, toujours dans le cadre de ses obligations constitutionnelles et du droit international », a-t-il prévenu.

Le déplacement du ministre grec des Affaires étrangères et l'annonce soudaine de la signature du gazoduc EastMed interviennent alors que le (GNA) basé à Tripoli (ouest) et reconnu par l'ONU a signé fin novembre deux accords controversés avec Ankara. Le premier porte sur la coopération militaire entre la Turquie et la Libye et le second sur la délimitation maritime entre les deux pays. Athènes a condamné ce dernier accord, parce qu'elle y voit une « violation du droit maritime international et des droits

souverains de la Grèce et d'autres pays », dont Chypre et l'Egypte.

L'accord signé entre Tripoli et Ankara permet à la Turquie d'étendre ses frontières maritimes dans une zone de Méditerranée orientale où d'importants gisements d'hydrocarbures ont été découverts ces dernières années autour de Chypre.

Ankara accusé de fournir des armes au GNA

Le texte ouvre la voie à une implication militaire turque accrue en Libye. C'est pour cela que les forces du maréchal Haftar accusent Ankara de fournir des armes et des conseillers militaires à leurs rivaux du GNA. En juin, elles avaient menacé de s'en prendre aux intérêts turcs en Libye.

Réagissant à la rencontre entre Nikos Dendas et les responsables du gouvernement parallèle, le ministre des Affaires étrangères du GNA, Mo-

hamad Tahar Siala, l'a dénoncée. Dans un communiqué, il a dit qu'il s'agissait là d'une « violation flagrante des décisions de l'ONU, du Conseil de sécurité de l'ONU et des organisations régionales (...), qui stipulent toutes que le GNA est le seul gouvernement légitime » en Libye.

Au Caire, le ministre grec des Affaires étrangères s'est entretenu avec son homologue égyptien, Sameh Choukri. Il a ensuite rencontré son homologue chypriote Nikos Christodoulidis à Larnaca. Le 10 décembre, la Grèce avait appelé l'ONU à condamner l'accord Ankara-Tripoli, qu'elle a qualifié de « perturbateur » pour la paix et la stabilité dans la région.

Dans moins de deux semaines interviendra la signature de l'accord sur EastMed, en présence du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le président chypriote, Nikos Anastasiades, prouvant

la détermination des parties impliquées dans la réalisation de ce projet. Il s'agit d'un gazoduc de 2.000 km qui sera capable d'acheminer vers la Grèce entre 9 et 11 milliards de m³ de gaz par an depuis les réserves offshore du bassin levantin, au large de Chypre et d'Israël, et vers l'Italie et d'autres pays du sud-est de l'Europe grâce aux gazoducs Poseïdon et IGB. Ce projet devrait faire des trois pays un maillon important de la chaîne d'approvisionnement énergétique de l'Europe et bloquer les tentatives de la Turquie pour étendre son contrôle sur la Méditerranée orientale. « Il est très important que les pays de cette zone montrent, dans un délai aussi court, qu'ils ont des réflexes devant les provocations de la Turquie », a commenté le porte-parole du gouvernement grec, Stelios Petsas.

Nestor N'Gampoula

FIN DU FRANC CFA EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le franc CFA de la zone UEMOA devient l'Eco

Huit pays d'Afrique de l'Ouest et la France ont décidé une réforme d'envergure du franc CFA, qui va changer de nom pour s'appeler l'Eco, a annoncé samedi le président ivoirien Alassane Ouattara en présence d'Emmanuel Macron.

«Nous avons décidé une réforme du franc CFA avec trois changements majeurs (...) dont le changement de nom» et «l'arrêt de la centralisation de 50% des réserves au Trésor français», a déclaré M. Ouattara au cours d'une conférence de presse au deuxième jour de la visite du président français en Côte d'Ivoire. Troisième point de la réforme: la France va se retirer «des instances de gouvernance dans lesquelles elle était présente». Emmanuel Macron a qualifié de «réforme historique majeure» cette décision. «L'Eco verra le jour en 2020, je m'en félicite», a-t-il ajouté, en estimant que le franc CFA était «perçu comme l'un des vestiges de la Françafrique». Cette réforme a été négociée depuis six mois, selon une source française, entre la France et les huit pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA): Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

Elle ne concerne pas pour l'instant les six pays d'Afrique centrale qui utilisent le franc CFA mais qui forment une zone monétaire distincte. Paris s'était dit «ouvert» à cette évolution après de multiples discussions avec les capitales africaines, tandis que la polémique au sujet de cette monnaie avait de nouveau pris de l'ampleur ces derniers mois.

Le «franc des colonies françaises d'Afrique» a été créé en 1945 et était devenu le «franc de la Communauté financière africaine» après les indépendances. La réforme prévoit que les banques centrales d'Afrique de l'Ouest ne devront plus déposer la moitié de leurs réserves de change auprès de la Banque de France, une obligation qui était aussi perçue comme une dépendance humiliante vis-à-vis de la France par les détracteurs du FCFA.

En revanche, la parité fixe avec l'euro du franc CFA, le futur Eco, est maintenue (1 euro = 655,96 francs CFA), mais ce point est appelé à évoluer lorsque la monnaie commune ouest-africaine verra le jour.

Camille Delourme avec AFP

De nombreuses réactions après l'annonce de la réforme

Après l'information donnée par le président ivoirien, Alassane Ouattara, le 21 décembre, les réactions des Africains, anonymes, économistes ou anciens dirigeants politiques ne tarissent pas.

Le candidat du parti Lider à l'élection présidentielle de 2020, Mamadou Koulibaly parle de la fin d'un tabou autour du franc CFA. Cependant, l'éco dont il avait rêvé pour la zone CEDEAO ne ressemble pas à celui qui est en train de se mettre en place. Il voit dans l'annonce du président ivoirien «une décision très politique, qui n'a pas été assez préparée». «Déclarer que le CFA est mort, c'est vraiment politique, alors qu'il s'agit d'une question sérieuse, financière, monétaire. Le CFA n'est pas mort, puisque ce matin, à Dakar, à Ouaga à Lomé, les gens continuent d'utiliser le CFA et pourront l'utiliser encore pendant longtemps», a indiqué Mamadou Koulibaly.

«Vous vous souvenez que quand le franc français, le deutsche mark et autres sont passés à l'euro, il y a eu le traité de Maastricht, il y a eu la confection des billets, la mise en place de la Banque centrale, enfin tout un processus que l'on ne fait pas et on proclame simplement que le franc CFA est mort. C'est ce qui est décevant. On a l'impression que pour calmer les pressions des opérateurs économiques, des hommes d'affaires qui s'inquiètent des difficultés de la zone CFA, les chefs d'État se disent «bon on va leur balancer

quelque chose, ils vont s'amuser avec et puis pendant ce temps on continue.» Personne n'est dupe», a-t-il ajouté.

Au Burkina Faso, Ablassé Ouedraogo pense qu'il s'agit d'une décision politique certes, mais qui a été prise au moment opportun. L'accompagnement par la France de la transition vers l'éco, selon lui, est une bonne chose pour les économies africaines. «Je pense qu'il faut être honnête et reconnaître que c'est une évolution positive, attendue depuis longtemps. Que va-t-il se passer? Les Africains prennent un peu plus d'indépendance dans la gestion de leur économie. Mais ce qui est important dans cette opération, c'est que toute monnaie ne vaut que ce que vaut l'économie. C'est une question de confiance et de crédibilité. La parité avec l'euro, la stabilité est maintenue, la possibilité de faire des prévisions est maintenue et ça c'est très bien pour les investisseurs qui viennent de l'extérieur. C'est très positif», a déclaré l'ex-ministre des Affaires étrangères, économiste et ancien directeur général adjoint de l'Organisation mondiale du commerce.

L'économiste sénégalais, Felwine Sarr, estime qu'il y a encore du chemin à parcourir avant le véritable changement espéré. Son

compatriote économiste, Demba Moussa Dembélé, animateur au sein du Forum social africain, pense qu'il n'y a rien d'historique. «Pour nous, ce n'est pas un jour historique parce que tout simplement, il n'y a pas de rupture. La Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest va continuer à conduire les mêmes politiques monétaires en donnant la priorité à la lutte contre l'inflation, en calquant cette politique monétaire sur celle de la Banque centrale européenne pour garder cette parité fixe...», a-t-il dit.

Par ailleurs, au Bénin, Albin Feliho le président de la Confédération nationale des employeurs du Bénin (Coneb) pense que l'annonce faite par les présidents Emmanuel Macron et Alassane Ouattara obéit à des pressions du moment. Selon lui, elle ne prend pas totalement en compte les exigences des grands pays anglophones de la CEDEAO comme le Ghana et le Nigeria, les pays hors de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine). C'est le 21 décembre à Abidjan que les présidents, Emmanuel Macron et Alassane Ouattara ont annoncé la disparition du franc de la Communauté financière africaine. Il était né en 1945 sous le nom de franc des colonies françaises d'Afrique.

Yvette Reine Nzaba

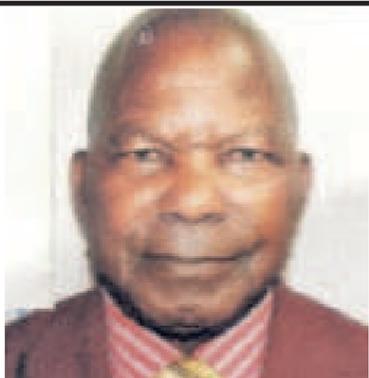
NÉCROLOGIE



Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Jean-Pierre Ndokayo, agent à la retraite de l'OMS, Rufin Olingou, agent Télé-Congo et famille ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur mère, Albertine Mouebara, le vendredi 13 décembre 2019, au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Ngamakosso dans la rue Mbémbe n°21 (arrêt Marché, à 100m de l'érosion). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

La famille Mounkouansi, les enfants et la veuve Elisabeth Matsimouna ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, père et époux, Léonard Mounkouansi, retraité de l'Asecna, survenu le lundi 16 décembre 2019 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis n°33 rue Ngoto Tchissambou Abel (ex rue Moll) à Bacongo-Brazzaville.



AVIS DE RECHERCHE



La famille Biboyo recherche leur fils et frère, Émile Bouanga Eyongabeka, qui est résident en Afrique du Sud. Depuis 2016 jusqu'à ce jour, la famille n'a pas de ces nouvelles. Les récents événements survenus dans ce pays font que cette dernière s'inquiète pour sa vie.

Une récompense est réservée à celui qui donnera de plus amples informations pour apaiser la famille.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces, Émissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso immeuble Les Manguiers (Mpi), Brazzaville République du Congo.

Horaires d'ouverture:
Du mardi au samedi de 10h à 19h



La Direction du Groupe
ADIAC-CONGO
et son personnel vous souhaitent

JOYEUX
Noël 2019



Cette semaine dans Jeune Afrique

RD CONGO
FOUK TSHEKEDI
« Il y a un potentiel
gigantesque, il faut saisir »

ALGÉRIE
Les chefs d'entreprise
dans l'expectative

DÉBAT Piketty & Nubukpo
« L'Afrique doit inventer
son propre avenir »

HEBDOMADAIRE INTERNATIONAL N° 3570H DU 23 DÉCEMBRE 2019 AU 11 JANVIER 2020

jeune afrique

TRIBUNES
Bachir Diagne,
Hemley Bourm, Owet,
Jack Ma, Ndikumana,
Alioune Sall, Strauss-
Kahn, Tozi,
Yabi...

FRANCO-CEA

L'AFRIQUE EN 2020

60 ans
indépendances Cha Cha

France 10,00 € • Belgique 12,00 € • Espagne 14,00 € • Italie 16,00 € • Allemagne 18,00 € • Royaume-Uni 20,00 € • Canada 22,00 € • États-Unis 24,00 € • Japon 26,00 € • Australie 28,00 € • Nouvelle-Zélande 30,00 € • Afrique du Nord 32,00 € • Amérique du Sud 34,00 € • Océanie 36,00 € • Indonésie 38,00 € • Chine 40,00 € • Inde 42,00 € • Brésil 44,00 € • Mexique 46,00 € • Israël 48,00 € • Turquie 50,00 € • Arabie Saoudite 52,00 € • Émirats Arabes Unis 54,00 € • Qatar 56,00 € • Oman 58,00 € • Thaïlande 60,00 € • Vietnam 62,00 € • Philippines 64,00 € • Malaisie 66,00 € • Singapour 68,00 € • Corée du Sud 70,00 € • Japon 72,00 € • Australie 74,00 € • Nouvelle-Zélande 76,00 € • Afrique du Nord 78,00 € • Amérique du Sud 80,00 € • Océanie 82,00 € • Indonésie 84,00 € • Chine 86,00 € • Inde 88,00 € • Brésil 90,00 € • Mexique 92,00 € • Israël 94,00 € • Turquie 96,00 € • Arabie Saoudite 98,00 € • Émirats Arabes Unis 100,00 € • Qatar 102,00 € • Oman 104,00 € • Thaïlande 106,00 € • Vietnam 108,00 € • Philippines 110,00 € • Malaisie 112,00 € • Singapour 114,00 € • Corée du Sud 116,00 € • Japon 118,00 € • Australie 120,00 € • Nouvelle-Zélande 122,00 € • Afrique du Nord 124,00 € • Amérique du Sud 126,00 € • Océanie 128,00 € • Indonésie 130,00 € • Chine 132,00 € • Inde 134,00 € • Brésil 136,00 € • Mexique 138,00 € • Israël 140,00 € • Turquie 142,00 € • Arabie Saoudite 144,00 € • Émirats Arabes Unis 146,00 € • Qatar 148,00 € • Oman 150,00 € • Thaïlande 152,00 € • Vietnam 154,00 € • Philippines 156,00 € • Malaisie 158,00 € • Singapour 160,00 € • Corée du Sud 162,00 € • Japon 164,00 € • Australie 166,00 € • Nouvelle-Zélande 168,00 € • Afrique du Nord 170,00 € • Amérique du Sud 172,00 € • Océanie 174,00 € • Indonésie 176,00 € • Chine 178,00 € • Inde 180,00 € • Brésil 182,00 € • Mexique 184,00 € • Israël 186,00 € • Turquie 188,00 € • Arabie Saoudite 190,00 € • Émirats Arabes Unis 192,00 € • Qatar 194,00 € • Oman 196,00 € • Thaïlande 198,00 € • Vietnam 200,00 € • Philippines 202,00 € • Malaisie 204,00 € • Singapour 206,00 € • Corée du Sud 208,00 € • Japon 210,00 € • Australie 212,00 € • Nouvelle-Zélande 214,00 € • Afrique du Nord 216,00 € • Amérique du Sud 218,00 € • Océanie 220,00 € • Indonésie 222,00 € • Chine 224,00 € • Inde 226,00 € • Brésil 228,00 € • Mexique 230,00 € • Israël 232,00 € • Turquie 234,00 € • Arabie Saoudite 236,00 € • Émirats Arabes Unis 238,00 € • Qatar 240,00 € • Oman 242,00 € • Thaïlande 244,00 € • Vietnam 246,00 € • Philippines 248,00 € • Malaisie 250,00 € • Singapour 252,00 € • Corée du Sud 254,00 € • Japon 256,00 € • Australie 258,00 € • Nouvelle-Zélande 260,00 € • Afrique du Nord 262,00 € • Amérique du Sud 264,00 € • Océanie 266,00 € • Indonésie 268,00 € • Chine 270,00 € • Inde 272,00 € • Brésil 274,00 € • Mexique 276,00 € • Israël 278,00 € • Turquie 280,00 € • Arabie Saoudite 282,00 € • Émirats Arabes Unis 284,00 € • Qatar 286,00 € • Oman 288,00 € • Thaïlande 290,00 € • Vietnam 292,00 € • Philippines 294,00 € • Malaisie 296,00 € • Singapour 298,00 € • Corée du Sud 300,00 € • Japon 302,00 € • Australie 304,00 € • Nouvelle-Zélande 306,00 € • Afrique du Nord 308,00 € • Amérique du Sud 310,00 € • Océanie 312,00 € • Indonésie 314,00 € • Chine 316,00 € • Inde 318,00 € • Brésil 320,00 € • Mexique 322,00 € • Israël 324,00 € • Turquie 326,00 € • Arabie Saoudite 328,00 € • Émirats Arabes Unis 330,00 € • Qatar 332,00 € • Oman 334,00 € • Thaïlande 336,00 € • Vietnam 338,00 € • Philippines 340,00 € • Malaisie 342,00 € • Singapour 344,00 € • Corée du Sud 346,00 € • Japon 348,00 € • Australie 350,00 € • Nouvelle-Zélande 352,00 € • Afrique du Nord 354,00 € • Amérique du Sud 356,00 € • Océanie 358,00 € • Indonésie 360,00 € • Chine 362,00 € • Inde 364,00 € • Brésil 366,00 € • Mexique 368,00 € • Israël 370,00 € • Turquie 372,00 € • Arabie Saoudite 374,00 € • Émirats Arabes Unis 376,00 € • Qatar 378,00 € • Oman 380,00 € • Thaïlande 382,00 € • Vietnam 384,00 € • Philippines 386,00 € • Malaisie 388,00 € • Singapour 390,00 € • Corée du Sud 392,00 € • Japon 394,00 € • Australie 396,00 € • Nouvelle-Zélande 398,00 € • Afrique du Nord 400,00 € • Amérique du Sud 402,00 € • Océanie 404,00 € • Indonésie 406,00 € • Chine 408,00 € • Inde 410,00 € • Brésil 412,00 € • Mexique 414,00 € • Israël 416,00 € • Turquie 418,00 € • Arabie Saoudite 420,00 € • Émirats Arabes Unis 422,00 € • Qatar 424,00 € • Oman 426,00 € • Thaïlande 428,00 € • Vietnam 430,00 € • Philippines 432,00 € • Malaisie 434,00 € • Singapour 436,00 € • Corée du Sud 438,00 € • Japon 440,00 € • Australie 442,00 € • Nouvelle-Zélande 444,00 € • Afrique du Nord 446,00 € • Amérique du Sud 448,00 € • Océanie 450,00 € • Indonésie 452,00 € • Chine 454,00 € • Inde 456,00 € • Brésil 458,00 € • Mexique 460,00 € • Israël 462,00 € • Turquie 464,00 € • Arabie Saoudite 466,00 € • Émirats Arabes Unis 468,00 € • Qatar 470,00 € • Oman 472,00 € • Thaïlande 474,00 € • Vietnam 476,00 € • Philippines 478,00 € • Malaisie 480,00 € • Singapour 482,00 € • Corée du Sud 484,00 € • Japon 486,00 € • Australie 488,00 € • Nouvelle-Zélande 490,00 € • Afrique du Nord 492,00 € • Amérique du Sud 494,00 € • Océanie 496,00 € • Indonésie 498,00 € • Chine 500,00 € • Inde 502,00 € • Brésil 504,00 € • Mexique 506,00 € • Israël 508,00 € • Turquie 510,00 € • Arabie Saoudite 512,00 € • Émirats Arabes Unis 514,00 € • Qatar 516,00 € • Oman 518,00 € • Thaïlande 520,00 € • Vietnam 522,00 € • Philippines 524,00 € • Malaisie 526,00 € • Singapour 528,00 € • Corée du Sud 530,00 € • Japon 532,00 € • Australie 534,00 € • Nouvelle-Zélande 536,00 € • Afrique du Nord 538,00 € • Amérique du Sud 540,00 € • Océanie 542,00 € • Indonésie 544,00 € • Chine 546,00 € • Inde 548,00 € • Brésil 550,00 € • Mexique 552,00 € • Israël 554,00 € • Turquie 556,00 € • Arabie Saoudite 558,00 € • Émirats Arabes Unis 560,00 € • Qatar 562,00 € • Oman 564,00 € • Thaïlande 566,00 € • Vietnam 568,00 € • Philippines 570,00 € • Malaisie 572,00 € • Singapour 574,00 € • Corée du Sud 576,00 € • Japon 578,00 € • Australie 580,00 € • Nouvelle-Zélande 582,00 € • Afrique du Nord 584,00 € • Amérique du Sud 586,00 € • Océanie 588,00 € • Indonésie 590,00 € • Chine 592,00 € • Inde 594,00 € • Brésil 596,00 € • Mexique 598,00 € • Israël 600,00 € • Turquie 602,00 € • Arabie Saoudite 604,00 € • Émirats Arabes Unis 606,00 € • Qatar 608,00 € • Oman 610,00 € • Thaïlande 612,00 € • Vietnam 614,00 € • Philippines 616,00 € • Malaisie 618,00 € • Singapour 620,00 € • Corée du Sud 622,00 € • Japon 624,00 € • Australie 626,00 € • Nouvelle-Zélande 628,00 € • Afrique du Nord 630,00 € • Amérique du Sud 632,00 € • Océanie 634,00 € • Indonésie 636,00 € • Chine 638,00 € • Inde 640,00 € • Brésil 642,00 € • Mexique 644,00 € • Israël 646,00 € • Turquie 648,00 € • Arabie Saoudite 650,00 € • Émirats Arabes Unis 652,00 € • Qatar 654,00 € • Oman 656,00 € • Thaïlande 658,00 € • Vietnam 660,00 € • Philippines 662,00 € • Malaisie 664,00 € • Singapour 666,00 € • Corée du Sud 668,00 € • Japon 670,00 € • Australie 672,00 € • Nouvelle-Zélande 674,00 € • Afrique du Nord 676,00 € • Amérique du Sud 678,00 € • Océanie 680,00 € • Indonésie 682,00 € • Chine 684,00 € • Inde 686,00 € • Brésil 688,00 € • Mexique 690,00 € • Israël 692,00 € • Turquie 694,00 € • Arabie Saoudite 696,00 € • Émirats Arabes Unis 698,00 € • Qatar 700,00 € • Oman 702,00 € • Thaïlande 704,00 € • Vietnam 706,00 € • Philippines 708,00 € • Malaisie 710,00 € • Singapour 712,00 € • Corée du Sud 714,00 € • Japon 716,00 € • Australie 718,00 € • Nouvelle-Zélande 720,00 € • Afrique du Nord 722,00 € • Amérique du Sud 724,00 € • Océanie 726,00 € • Indonésie 728,00 € • Chine 730,00 € • Inde 732,00 € • Brésil 734,00 € • Mexique 736,00 € • Israël 738,00 € • Turquie 740,00 € • Arabie Saoudite 742,00 € • Émirats Arabes Unis 744,00 € • Qatar 746,00 € • Oman 748,00 € • Thaïlande 750,00 € • Vietnam 752,00 € • Philippines 754,00 € • Malaisie 756,00 € • Singapour 758,00 € • Corée du Sud 760,00 € • Japon 762,00 € • Australie 764,00 € • Nouvelle-Zélande 766,00 € • Afrique du Nord 768,00 € • Amérique du Sud 770,00 € • Océanie 772,00 € • Indonésie 774,00 € • Chine 776,00 € • Inde 778,00 € • Brésil 780,00 € • Mexique 782,00 € • Israël 784,00 € • Turquie 786,00 € • Arabie Saoudite 788,00 € • Émirats Arabes Unis 790,00 € • Qatar 792,00 € • Oman 794,00 € • Thaïlande 796,00 € • Vietnam 798,00 € • Philippines 800,00 € • Malaisie 802,00 € • Singapour 804,00 € • Corée du Sud 806,00 € • Japon 808,00 € • Australie 810,00 € • Nouvelle-Zélande 812,00 € • Afrique du Nord 814,00 € • Amérique du Sud 816,00 € • Océanie 818,00 € • Indonésie 820,00 € • Chine 822,00 € • Inde 824,00 € • Brésil 826,00 € • Mexique 828,00 € • Israël 830,00 € • Turquie 832,00 € • Arabie Saoudite 834,00 € • Émirats Arabes Unis 836,00 € • Qatar 838,00 € • Oman 840,00 € • Thaïlande 842,00 € • Vietnam 844,00 € • Philippines 846,00 € • Malaisie 848,00 € • Singapour 850,00 € • Corée du Sud 852,00 € • Japon 854,00 € • Australie 856,00 € • Nouvelle-Zélande 858,00 € • Afrique du Nord 860,00 € • Amérique du Sud 862,00 € • Océanie 864,00 € • Indonésie 866,00 € • Chine 868,00 € • Inde 870,00 € • Brésil 872,00 € • Mexique 874,00 € • Israël 876,00 € • Turquie 878,00 € • Arabie Saoudite 880,00 € • Émirats Arabes Unis 882,00 € • Qatar 884,00 € • Oman 886,00 € • Thaïlande 888,00 € • Vietnam 890,00 € • Philippines 892,00 € • Malaisie 894,00 € • Singapour 896,00 € • Corée du Sud 898,00 € • Japon 900,00 € • Australie 902,00 € • Nouvelle-Zélande 904,00 € • Afrique du Nord 906,00 € • Amérique du Sud 908,00 € • Océanie 910,00 € • Indonésie 912,00 € • Chine 914,00 € • Inde 916,00 € • Brésil 918,00 € • Mexique 920,00 € • Israël 922,00 € • Turquie 924,00 € • Arabie Saoudite 926,00 € • Émirats Arabes Unis 928,00 € • Qatar 930,00 € • Oman 932,00 € • Thaïlande 934,00 € • Vietnam 936,00 € • Philippines 938,00 € • Malaisie 940,00 € • Singapour 942,00 € • Corée du Sud 944,00 € • Japon 946,00 € • Australie 948,00 € • Nouvelle-Zélande 950,00 € • Afrique du Nord 952,00 € • Amérique du Sud 954,00 € • Océanie 956,00 € • Indonésie 958,00 € • Chine 960,00 € • Inde 962,00 € • Brésil 964,00 € • Mexique 966,00 € • Israël 968,00 € • Turquie 970,00 € • Arabie Saoudite 972,00 € • Émirats Arabes Unis 974,00 € • Qatar 976,00 € • Oman 978,00 € • Thaïlande 980,00 € • Vietnam 982,00 € • Philippines 984,00 € • Malaisie 986,00 € • Singapour 988,00 € • Corée du Sud 990,00 € • Japon 992,00 € • Australie 994,00 € • Nouvelle-Zélande 996,00 € • Afrique du Nord 998,00 € • Amérique du Sud 1000,00 €

M 01936 - 3270H - F. 7,00 €

**DISPONIBLE DÈS MAINTENANT
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET EN ÉDITION DIGITALE**

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La Fondation Brasco invite les conducteurs à une consommation responsable

C'est sur le thème « Boire ou conduire ? Il faut choisir ! » que la Fondation des Brasseries du Congo (Brasco) a lancé la campagne de sensibilisation à une consommation responsable d'alcool, le 20 décembre à Brazzaville.

Producteurs et commerçants des boissons gazeuses et alcoolisées, cette société a jugé bon de sensibiliser le public en général et les conducteurs des moyens roulants en particulier, à la consommation responsable de l'alcool par le biais de la Fondation Brasco, a expliqué son secrétaire général, Yves Makaya.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre des 12 LSR (Life saving rules) du groupe Heineken, donc les règles qui sauvent la vie qu'il sied d'appliquer pour garantir un environnement de

travail en toute sécurité. Parmi ces douze règles, cinq sont destinées à la sécurité routière. Il s'agit d'être sobre et libre de l'emprise de toutes substances ; de téléphoner mains libres uniquement ; de mettre sa ceinture de sécurité ou son casque ; de conduire en respectant les limitations de vitesse ; d'utiliser les véhicules seulement si l'on y autorise.

Le secrétaire général a, en outre, évoqué l'investissement de Brasco pour la sécurité. A titre d'exemple, la télématicque installée dans tous les véhicules

de la société. Ceci, pour être conforme non seulement aux règles et procédures internes mais aussi et surtout aux lois et réglementation du pays.

Yves Makaya a rappelé aussi les actions de la Fondation Brasco parmi lesquelles le financement de l'association Le Partenaire 381 (ALP381) qui œuvre pour la préservation de l'environnement par la collecte et la transformation des déchets plastiques et bris de verre. La fondation a apporté une assistance multiforme aux personnes démunies et mené

d'autres actions sociales.

Elle a eu à faire un don de matériel à la mairie de Brazzaville pour l'assainissement de la ville. Notons aussi le don de deux mille moustiquaires imprégnées à la Préfecture de Pointe-Noire dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de chikungunya et le soutien au ministère de l'Environnement. Le directeur départemental des Transports terrestres, Anatole Ngobi, a invité les conducteurs à faire le bon choix entre boire ou conduire, rappelant qu'on ne peut suivre deux lièvres à la fois. Selon lui

le taux d'accidents dus à l'abus de l'alcool est très élevé. D'où, les conducteurs sont appelés à sécuriser leur vie et celle des passagers. Des tests d'alcoolémie des conducteurs ont été organisés. Trois cas se sont révélés positifs sur la cinquantaine de chauffeurs abordés. Les règles de sécurité routière ont été rappelées à ces derniers. Rappelons que les Brasseries du Congo sont une filiale des groupes Heineken et CFAO. Elles sont installées au Congo depuis 1952.

**Bruno Okokana
et Christ Bissila Pondo**

MÉDIAS

Les journalistes sportifs sensibilisés aux évolutions du métier

Plus d'une vingtaine de journalistes de sport évoluant à Brazzaville, ont participé à un séminaire de formation de quatre jours qui s'est achevé le 21 décembre dernier. Cette rencontre a été initiée par le comité national olympique et sportif congolais (Cnosc).



Les séminaristes, au terme de la formation/Adiac

Ce séminaire, le premier du genre, a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances et de découvrir les nouveaux éléments qui intègrent la pratique du métier. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du programme du cnosc. Les journalistes débutant leur carrière professionnelle dans le domaine du sport ont été plus concernés par la formation.

Selon Donald de Goma, l'un des séminaristes, cette formation était un moment important pour les participants. « Nous remercions les organisateurs. Nous nous engageons à mettre en pratique toutes les connaissances acquises, afin d'améliorer notre façon de faire », a-t-il signifié.

Durant quatre jours, plusieurs thèmes ont été développés, notamment, le Cnosc dans sa nouvelle configuration (présentation générale, statuts, organes dirigeants), les relations Cnosc-partenaires nationaux et internationaux, Cnosc et les compétitions continentales et olympiques, l'Académie nationale olympique du Congo : les valeurs olympiques, la Chambre de conciliation et d'arbitrage en sport (rôle et objectifs), Rôle d'un officier médias, Histoire de la radio et de la télévision au Congo, Traitement d'un événement sportif dans la presse écrite, Histoire de la presse écrite au Congo. Notons que le Cnosc a été fondé en 1964 à Brazzaville. Il a été reconnu par le Comité international olympique (Cio) la même année. C'est un organe technique qui travaille en partenariat avec le ministère des Sports et de l'éducation physique ainsi qu'avec les Fédérations et associations sportives de la République.

Rude Ngoma

LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

La sensibilisation et les dépistages lancés au village "décembre rouge"

L'opération, débutée le 23 décembre à l'esplanade de la préfecture de Brazzaville, vise à prévenir contre la pandémie en mettant un accent sur la jeunesse qui constitue la couche la plus touchée.



Le renforcement de la sensibilisation et du dépistage des jeunes en particulier et de toute la population en général font partie des actions visant à contribuer à l'amélioration de la santé des personnes vivant avec le VIH et de leurs familles, a expliqué le directeur de cabinet de la ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Florent Balandamio, à l'ouverture du village décembre rouge. Un accent particulier sera mis sur la jeunesse dont les taux de prévalence sont plus élevés : 1,6% chez les jeunes filles dont l'âge varie entre 15 et 24 ans, contre

0,49% chez les garçons de la même tranche d'âge. L'implication des organisations communautaires, des associations des personnes vivant avec le VIH est déterminante, selon lui.

Ainsi, il les a appelées à jouer pleinement leur partition dans l'atteinte des objectifs 90-90-90 fixés par l'Onusida. Il est donc prévu, dans cette perspective, que 90% de personnes vivant avec le VIH puissent connaître leur statut, 90% des personnes connaissant leur séropositivité accèdent aux médicaments et que 90% de personnes sous traitement puissent avoir une charge virale indétectable. En 1998, rappelons-le, le Congo

a décrété la gratuité des examens biologiques et des médicaments antirétroviraux chez les personnes vivant avec le VIH. « Nous pouvons dire qu'il n'y a plus de rupture des anti-rétroviraux qui sont distribués gratuitement dans les structures de prise en charge de notre pays et la charge virale est réalisée gratuitement au laboratoire national de santé publique pour toutes les personnes vivant avec la maladie », a déclaré Florent Balandamio avant de visiter les stands érigés à l'esplanade de la préfecture pour accueillir la population appelée à connaître son statut sérologique.

Rominique Makaya

CONSEIL ÉCONOMIQUE

Le budget 2020 jugé insuffisant

La présidente du Conseil économique, social et environnemental (Cese), Emilienne Raoul, a souhaité, le 23 décembre à Brazzaville, que soit revu à la hausse l'allocation de 900 millions francs cfa prévue pour l'exercice budgétaire de l'année prochaine.

« Le montant d'allocation de 900 millions Fcfa, ne peut couvrir les charges du Conseil », estime Emilienne Raoul, peu avant la clôture de la session extraordinaire de son institution, tenue du 20 au 23 décembre à Brazzaville. Selon elle, avec un tel budget, cette institution risque de ne pas tenir régulièrement ses sessions, au pire des cas, être en cessation de paiement. Un budget « conséquent » permettra, entre autres, au Cese d'apurer ses dettes auprès des institutions internationales, de réhabiliter son siège, en état de délabrement avancé. Ce montant « ne permet pas de faire fonctionner l'institution

comme souhaité », a insisté Emilienne Raoul.

Pour assurer ses missions convenablement, a-t-elle précisé, le budget attendu du conseil a été estimé à 3.671.058.000 francs CFA, soit 2.279.000.000 francs CFA pour le fonctionnement et 1.392.000.000 francs CFA pour l'investissement.

Le programme d'activités 2020 adopté

La première session extraordinaire du Cese a été aussi consacrée à l'adoption du programme d'activités 2020. « Le programme que nous venons d'adopter, nous l'exécuterons afin de rendre compte des



Les membres du bureau du Cese

résultats à nos prochaines assemblées générales fixées aux mois de mai et de septembre 2020. Celle de janvier n'aura pas lieu car trop proche de la session extraordinaire qui vient de se tenir », a fait savoir Emilienne Raoul, avant de féliciter les conseillers ayant pris la direction des commissions

permanentes.

Pour édifier les membres de l'Assemblée générale, des personnes ressources ont, au cours de cette session, développé des thèmes tels les Objectifs de développement durable, éléments pour un plan de relance et de stabilisation de l'économie congolaise ; la

protection sociale ; la rencontre des fragilités, comment accueillir des personnes assignées à la violence ? Cas des bébés noirs ; les défis et perspectives de l'enseignement supérieur au Congo ; les problèmes d'environnement dans le monde et en République du Congo.

Josiane Mambou Loukoula

DÉPARTEMENT DU POOL

Mindouli connectée au réseau bancaire multiservice

La ministre des Petites et Moyennes entreprises, Yvonne-Adélaïde Mougany, a procédé à l'ouverture, le 21 décembre, d'une agence de la Banque postale du Congo (BPC) chargée de recevoir les recettes de péage et à financer les micro-projets nécessaires à la relance économique du district de Mindouli qui se reconstruit peu à peu après les années des troubles militaro-politiques.

Construit sur un site de 2236m², le bâtiment flamboyant neuf abrite la première succursale bancaire de la localité, rejoignant ainsi le réseau d'une trentaine d'agences de la BPC à travers le pays. D'après le directeur général de la banque publique, Calixte Tabangoli, la mise en service de cette succursale répond aux engagements pris par sa structure vis-à-vis de ses partenaires, notamment La Congolaise des routes chargée de l'exploitation de la route nationale 1.

La banque s'est également engagée à appuyer les activités du futur Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des PME (Figa), un fonds initié par le gouvernement en vue de soutenir les porteurs de projets de développement. À cela s'ajoute le partenariat de la banque dans le projet Lisungi destiné à aider les ménages défavorisés. « En sa qualité de banque publique, la BPC va appuyer les efforts du gouvernement dans sa politique de développement, en installant un relais d'impulsion économique en soutien au futur Fonds. De même, il sera lancé sous peu une application dénommée BPC-Net qui a pour mission d'informer les fonctionnaires au paiement des salaires, l'installation d'un guichet automatique... », a fait savoir Calixte Tabangoli.

De quoi réjouir le sous-préfet de



Yvonne-Adélaïde Mougany coupant le ruban symbolique

Mindouli, Francis Hochard Tela, qui veut voir sa localité renouer avec son passé florissant et servir de carrefour économique pour le Pool et les départements voisins. « La décision d'ouvrir cette agence bancaire dans notre ville est un geste rassurant, constructeur de la paix et du développement de notre district. Tout y est pour une économie florissante qui justifie la présence d'une banque », a-t-il déclaré.

Pour sa part, louant également cette initiative, la députée de la première circonscription de Mindouli, la ministre des PME, de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne-Adélaïde Mougany, s'est montrée rassurante sur la relance des activités économiques dans cette partie du pays qui avait autrefois beaucoup de compa-

gnies minières et une forte colonie occidentale.

Selon elle, le prochain défi est d'accorder la facilité de crédit aux porteurs des projets de la localité. « La BPC sera un partenaire du Figa ; les bénéficiaires des crédits de l'État pourront ouvrir leurs comptes au niveau de cette banque. Le gouvernement va s'organiser de son côté pour loger la garantie dans la même banque », a-t-elle indiqué, avant d'inviter les jeunes de Mindouli à profiter des opportunités qui s'offrent à eux. Peuplée d'environ vingt mille habitants, Mindouli a été choisie pour accueillir une usine de traitement de minerais. Elle a déjà une cimenterie et ses activités agro-pastorales augurent un avenir prometteur.

Fiacre Kombo

FINANCES

Le Congo se dote d'un conseil de l'ordre des experts comptables

Les experts comptables nationaux ont tenu du 20 au 21 décembre à Brazzaville, une assemblée générale à l'issue de laquelle un conseil de l'ordre a été mis en place. Cette rencontre a été présidée par le directeur de cabinet du ministre des Finances, Henri Loundou.

Cet organe qui présidera aux destinées de l'organisation des experts comptables pendant les trois prochaines années, aura pour mission, entre autres, de veiller au respect des principes de moralité, de probité, de dévouement et de toutes les règles déontologiques applicables à cette profession au Congo.

Il s'agira pour ce conseil de dresser en premier lieu, le tableau définitif d'inscription à l'ordre, conformément à la législation en vigueur au Congo et dans la sous-région de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, en corrigeant en urgence les erreurs éventuelles contenues dans le tableau provisoire actuel d'inscription.

Il procédera aussi à l'harmonisation des pratiques professionnelles avant de finaliser et de soumettre à la plénière des experts comptables tous les textes d'application de loi, des textes qui soient conformes à l'IFAC, notamment le code déontologique, le décret portant organisation et fonctionnement de la commission de discipline ainsi que celui relatif aux missions et responsabilités de l'expert-comptable libéral. « Il s'agit d'un challenge et nous devons y mettre », a relevé le directeur de cabinet du ministre des Finances, Henri Loundou, à l'ouverture de cette assemblée générale constitutive.

Rappelons que l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires a pris un règlement portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit, règlement qui a pris effet, depuis début janvier 2018, en même temps que le nouvel acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière.

Lopelle Mboussa Gassia

FORMATION ET EMPLOI

L'ACPE dévoile son plan de travail

Les membres du comité de direction de la structure se sont rassemblés, le 22 décembre, à Brazzaville en session inaugurale, sous la présidence d'Auxence Léonard Okombi.

« Le comité de direction s'est félicité des efforts déployés par la direction générale afin de créer un cadre organisationnel et une image de marque appropriée aux attentes des usagers, ainsi que le paiement des salaires du mois de décembre 2019, la mise en ligne des offres d'emplois et le processus de création d'un site Web interactif », précise le texte.

En outre, le comité de direction a pris la résolution d'adopter le logo et l'intitulé du site web de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE), à savoir www.Acpe.cg. Il a instruit la directrice générale d'appliquer les propositions visant l'amélioration des locaux à Brazzaville et à Pointe-Noire, ainsi que la mise en place de deux commissions de travail relatives à la mise à jour des textes réglementaires de l'ACPE et du cadre de gestion financière. Par ailleurs, l'adoption du règlement intérieur a été renvoyée à la prochaine session.

« La Session inaugurale a

permis aux responsables de l'ACPE de mettre en place un premier cadre pouvant nous permettre de se déployer, notamment avec l'adoption du logo et d'un certain nombre de textes, et surtout, la création d'un cadre qui permettra de nous assurer de la conformité de nos actions, par rapport au cadre réglementaire mais aussi aux attentes des usagers et des demandeurs d'emploi », a expliqué la directrice générale de l'ACPE devant la presse.

Au niveau des demandeurs d'emploi, Noelly Oyabiki Iwandza a rassuré qu'il y aura un accompagnement et que les structures ou les modalités seraient différentes. « Nous sommes à l'ère du digital où le contact physique ne sera plus comme avant. Il y aura un accompagnement certes sur l'orientation professionnelle, mais la proximité fera qu'avec les réseaux sociaux, et le site web, les demandeurs d'emploi pourront télécharger leur Curriculum Vitae, et



La séance de travail du comité

interagir avec les entreprises qui proposent les offres d'emploi ».

La directrice générale a fait savoir que cette première étape sera suivie de beaucoup d'autres, mais « le maître mot à retenir est que l'ACPE se veut être une agence de proximité qui va au cœur et au besoin des usagers ».

Plus de mille cinq cents dossiers transmis dans le site

A peine lancé, le site web de l'ACPE a déjà enregistré une forte demande des jeunes en quête d'emploi. Selon le conseiller du chef de l'Etat et chef de département du travail et de la formation profession-

nelle de l'emploi, sur 18000 consultations, 1780 dossiers ont été transmis. « C'est un signal très fort. C'est pour donner le top qu'il ne s'agit plus d'une simple vue de l'esprit, que la structure a commencé, qu'elle est en train de s'installer malgré quelques difficultés d'ordre matériel et financier pour son démarrage », a indiqué Clotaire Claver Okouya.

Ce dernier a exprimé le souhait du comité de l'ACPE de traduire dans les faits la volonté du président de la République exprimé récemment devant le parlement réuni en congrès sur l'état de la nation, dans lequel Denis Sassou N'Guesso a

insisté sur la problématique de l'emploi des jeunes. Dans son discours d'ouverture des travaux, le président du comité de direction, Auxence Léonard Okombi, avait tout d'abord relevé l'importance de la tenue de cette session inaugurale, au regard « de nombreuses attentes de demandeurs d'emploi et des défis à relever ». L'ACPE est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion placée sous la tutelle du ministère chargé de l'emploi. Elle a été créée sur les cendres de l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre.

Yvette Reine Nzaba

COURS D'ESPAGNOL LATINO-AMÉRICAIN

L'ambassade du Venezuela octroie des diplômes aux admis du premier niveau

La cérémonie de remise des diplômes a eu lieu au lycée Joseph-Chaminade de Brazzaville, le 17 décembre, coïncidant avec le 189e anniversaire de la mort de Simon Bolivar, dont la salle porte le nom.

Après trois mois d'apprentissage, les deux cent trente-deux Congolais, détenteurs des diplômes de la langue espagnole latino-américaine, passent au niveau 2. Les cours débuteront en janvier 2020 pour une durée de trois mois.

La cérémonie de remise de ces diplômes s'est déroulée en présence des ambassadeurs d'Italie (pays dans lequel Simon Bolivar a juré pour la liberté de l'Amé-

rique) ; de la Guinée équatoriale (pays africain où l'espagnol est parlé) ; du nonce apostolique ; de l'attaché culturel de l'ambassade de Chine ; du doyen de la faculté des lettres de l'université Marien-Ngouabi ; du proviseur du lycée Chaminade ; du conseiller du ministre des Hydrocarbures ; et du directeur de l'institut Confucius.

L'ambassadeur de la République populaire bolivarienne du Venezuela, José Anibal Marquez, a remercié toutes ces personnalités, venues soutenir la jeunesse congolaise. « Leur présence

met en évidence cette volonté de fraternité d'union entre les peuples, et de soutien à la République du Congo et aux intérêts supérieurs de nos peuples. C'est une vision diplomatique Sud-Sud pour le développement de ces peuples. Dire même que c'est un effort important que notre pays, malgré les blocus, malgré l'ingérence, avec la volonté de paix du peuple vénézuélien, met en évidence », a déclaré l'ambassadeur.

Cette cérémonie a été dédiée par les jeunes à la mémoire du libérateur Simon Bolivar. L'am-

bassadeur du Venezuela a profité de l'occasion pour informer les apprenants que Simon Bolivar, à peine 22 ans, avait juré, en Italie, qu'il ne donnait pas de repos à son âme ni à son bras tant que les chaînes du colonialisme espagnol ne seraient pas rompues.

Des progrès significatifs Pour l'ambassadeur, en trois mois d'apprentissage, il y a eu un progrès significatif. A propos, un professeur espagnol lui a dit que les jeunes africains ont une ouïe très développée, ce qui les facilite de bien s'exprimer, en dépit

du fait qu'il y a une pluralité des langues parlées en Afrique ; des langues qu'on appelle par discrimination dialectes. D'où, a-t-il poursuivi, en peu de temps, il y aura un nombre important des Congolais qui parlent l'espagnol latino-américain. Déjà en quatre années, ils ont formé plus de deux mille apprenants, et cette année ils viennent de former deux cent trente-deux.

José Anibal Marquez, a indiqué que l'an prochain ils auront une salle à la faculté des lettres ainsi qu'un laboratoire pour la pratique de la langue espagnole latino-américaine. Il a promis l'établissement d'une union entre ceux qui apprennent l'espagnol à la faculté des lettres de l'université et ceux de l'ambassade; d'un contact par internet et par conférence avec les jeunes qui apprennent l'espagnol latino-américain à l'université de Khartoum, au Soudan, et ceux qui sont ici. Pour José Anibal Marquez, tout ceci est une démonstration de l'esprit de Simon Bolivar.

Rappelons que ces cours sont organisés conjointement par l'ambassade de la République bolivarienne du Venezuela, l'Université Marien-Ngouabi et les ministères en charge de l'Éducation du Congo.

Bruno Okokana

« Leur présence met en évidence cette volonté de fraternité d'union entre les peuples, et de soutien à la République du Congo et aux intérêts supérieurs de nos peuples. C'est une vision diplomatique Sud-Sud pour le développement de ces peuples. Dire même que c'est un effort important que notre pays, malgré les blocus, malgré l'ingérence, avec la volonté de paix du peuple vénézuélien, met en évidence »,



L'ambassadeur du Venezuela posant avec un échantillon des récipiendaires/DR

ECOLE MILITAIRE PRÉPARATOIRE GÉNÉRAL LECLERC

Des meilleurs enfants de troupe promus

La cérémonie de proclamation des résultats du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2019-2020, couplée de la présentation du fanion et du parrainage des élèves de la sixième s'est déroulée le 21 décembre à Brazzaville.

Ivan Essimba Mbela, élève en classe de seconde au lycée Saint-Exupéry, qui a obtenu 17,30 de moyenne sur 20 ainsi que les autres meilleurs enfants de troupe ont été nommés au grade-école. Les statistiques présentées par le directeur des études, Raoul Ngassaki, font état de 80% du taux de réussite global.

Sur quatre cent soixante-quatre enfants de troupe, au titre de cette année scolaire, cinquante-quatre ont obtenu des moyennes entre 14 et 16,99 ; cent trente-cinq des moyennes de 12 à 13,99 ; cent soixante-treize entre 10 et 11,99.

Le sans faute est venu, d'après lui, du partenariat qui lie cet établissement au lycée français Saint-Exupéry de Brazzaville où le taux de réussite des élèves est de 100%.

Le commandant de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL), le colonel Ra-

phaël Ngoubou, a rappelé que les performances réalisées pendant le 1^{er} trimestre n'étaient satisfaisantes d'autant plus qu'elles sont légèrement inférieures à

celles de l'an dernier. « Notre détermination à améliorer les performances scolaires des enfants de troupe, au cours des prochains trimestres reste

une constance. Chers enfants de troupe, je vous exige d'intégrer la devise de l'école : S'élever par l'effort, pour suivre le chemin tracé par vos

anciens », a-t-il exhorté.

Selon lui, l'EMPGL a toujours été, par son mode de recrutement, un lycée d'excellence. « Cependant, la reconnaissance officielle de ce statut confère à l'école une autre dimension qui appelle du commandement un changement du mode de gestion. La préparation d'une élite exige des moyens humains de qualité, des moyens financiers et logistiques conséquents, gage de la transmission d'une éducation de qualité, faite de savoir, d'instruction civique républicaine... », a dit le colonel Ngoubou.

Notons que cette cérémonie présidée par le chef d'état-major du commandement des écoles des Forces armées congolaises, le colonel Martin Akambo, a été marquée, entre autres, par la prestation de serment des jeunes de la sixième, ainsi que leur parrainage par les anciens de la terminale.

Parfait Wilfried Douniama



Une vue des meilleurs enfants de troupe au 1^{er} trimestre/Patrick Massamba

ACTION HUMANITAIRE

L'AREM'EAU lance une quête en faveur des victimes d'inondations

L'Association des ressortissants du monde d'eau (AREM'EAU) a organisé le 21 décembre à Brazzaville, une collecte de fonds au profit des populations touchées par les inondations dans les départements de la Cuvette, de la Likouala et de la Sangha.

Cette quête vise à apporter une assistance aux victimes des inondations. Plus de cent mille personnes sont concernées dont cinquante mille dans les localités de Mossaka, Loukolélas, Liranga, Tokou, Bokoma, Bokouandé, Tchikapika, Pikounda. Les fonds collectés sont estimés à un million cent quatre-vingt-trois mille cinq cents francs CFA. L'AREM'EAU a ouvert un compte bancaire, car la collecte des fonds se poursuit. Elle a déjà reçu de la diaspora trois millions deux cent cinquante mille francs CFA.

Le maire de Loukolélas, Monique Moko, a souligné la nécessité d'apporter une aide d'urgence multiforme aux populations dont deux cent soixante-six ménages sont, selon lui, sans abris en cette période de crue.

Les inondations ont englouti les champs, les écoles, les centres de santé, les habitations et certains édifices de l'administration publique. Les populations sont exposées aux nombreuses maladies parmi lesquelles le paludisme, la fièvre typhoïde, la diarrhée. Le premier vice-président de l'association, Gabriel Eteka Yemeth, a appelé à la solidarité des ressortissants de cette contrée afin de voler au secours des populations en détresse. « Les images qui circulent sont terrifiantes car les habitats sont compromis, ainsi que la localité de Makotipoko qui est entièrement sous l'eau et risque de disparaître de la carte géographique du Congo. Le pays doit se lever pour affronter ce phénomène avec des mesures et actions d'urgence afin de donner un élan nécessaire et d'être capable d'affronter l'après inondations », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

Maxence Ondongo décline l'engagement actualisé de la JCI-Djiri responsable

Le nouveau président de la Jeune chambre internationale (JCI)-Djiri responsable désigné, le 21 décembre, à Brazzaville par les pairs de la société civile, veut retravailler l'activisme des membres de ladite organisation pour offrir aux jeunes les opportunités de développer et de créer les changements positifs en milieu juvénile par l'information, la formation et le travail.

« Le projet, Parlons-JCI, est encore sur ma table. Notre organisation doit approfondir les initiatives de s'autofinancer et de se prendre en charge afin d'endiguer le fléau du chômage auprès des jeunes », a expliqué le nouveau président de la JCI. Afin de propulser les actions de cette organisation et rendre ses membres actifs au cœur des communautés congolaises, l'actuel dirigeant s'attellera à développer leur expérience par l'information, la formation en apprenant par l'action et le travail. « Nous voulons être le principal réseau de jeunes citoyens actifs. Il revient à nous de donner aux membres de notre organisation des moyens afin



Maxence Ondongo

« Nous voulons être le principal réseau de jeunes citoyens actifs. Il revient à nous de donner aux membres de notre organisation des moyens afin qu'ils développent les capacités de devenir réellement des citoyens actifs »,

qu'ils développent les capacités de devenir réellement des citoyens actifs », a indiqué Maxence Ondongo.

Durant le mandat d'une année, les membres de la JCI peuvent ainsi apprendre et se développer en participant à différents projets communautaires pour

maîtriser les rôles de manager, visionnaire leader et de coach. De même, les conférences internationales, les programmes d'échange, les jumelages entre les jeunes chambres, JCI fournit des opportunités de développement global. « En communauté, les jeunes peuvent explorer les projets civiques, entre autres, les initiatives de lutte contre l'oisiveté et d'assainissement. Mais, en une année, on ne peut pas finaliser tous les dossiers. Nous allons poursuivre avec le projet, Parlons-JCI pour faire connaître les bases de cette organisation », a développé l' élu de la JCI-Djiri responsable.

La JCI-Djiri responsable est une jeune organisation affiliée à la JCI-Congo. La participation des Jeunes chambres locales au sein de leur communauté est centrale au sein de la vision et de la mission de ce mouvement. Signalons que la JCI est une fédération mondiale de deux cent mille jeunes citoyens actifs, âgés de dix-huit à quarante ans, répartis en près de cinq mille communautés dans plus de cent douze pays à travers le monde. La JCI est présente notamment au sein de l'ONU, Unesco, Unicef et de la Chambre de commerce internationale.

Fortuné Ibara

TIC

149 étudiants participent à la quatrième édition de WeekTech Cami

La quatrième édition de la Semaine de conférences aux métiers de l'informatique s'est tenue du 19 au 21 décembre au Centre d'application aux métiers de l'informatique (Cami) sur le thème « Pour quels métiers de l'informatique es-tu fait ? » Orientations, formations, métiers, débouchés, tels ont été les opportunités offertes par cette semaine de conférences.

Organisée par le Cami avec la participation de la Direction départementale de la formation qualifiante et de l'emploi et de l'Inspection générale et de plusieurs directeurs des écoles privées, cette édition de la semaine de conférences aux métiers de l'informatique a pour particularité la formation qualifiante. Une innovation de la foire informatique avec plus de 2000 ordinateurs de bureau.

Expliquant le sens de cette activité, le coordonnateur du Cami, Arsène Vembé Moukouma, a déclaré : « ... La fonction publique, qui reste pourtant pour la plupart des pays un grand pourvoyeur d'emplois, est aujourd'hui asphyxiée, saturée et limitée dans ses prévisions d'embauche par manque d'argent et elle ne peut se permettre d'ouvrir ses vannes de recrutement tout simplement parce qu'elle sera incapable de supporter le chapelet des grèves qu'elle aura à affronter. C'est pourquoi, dans le seul souci d'intéresser les jeunes à l'initiative privée et de prendre en mains leur avenir, le Cami a ouvert dans ses locaux la quatrième édition de la WeekTech Cami. »

Pour le représentant de l'Inspection générale de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante, Daniel Ngambou, ce que fait le Cami, ce sont des initiatives à encourager. L'informatique, dit-il, est



Un échantillon d'étudiants posant avec les organisateurs (crédit photo/DR)

aujourd'hui, un produit qui pourrait aider les jeunes à avoir des emplois. C'est pourquoi le Cami aide, comme le gouvernement, à trouver le chemin pour résorber le chômage au Congo. Il a encouragé de plus belle les initiatives de ce centre. Daniel Ngambou a invité les étudiants à ne pas se décourager parce qu'avec l'informatique, l'économie numérique, ils vont se prendre eux-mêmes en charge et ne vont pas dépendre de la Fonction publique.

C'est quoi la formation qualifiante ?

Les apprenants ont été édifiés sur ce que c'est qu'une formation qualifiante. La formation qualifiante, ont-ils appris, permet d'acquérir une expérience, de nouvelles compétences et d'accroître sa qualification. Les formations qualifiantes ont une visée professionnelle : elles peuvent déboucher sur l'obtention d'un titre professionnel. Une formation qualifiante peut être diplômante si elle se conclut à la fin du parcours par l'ob-

tention d'un diplôme.

L'exposé inaugural portant sur le thème « Pour quels métiers de l'informatique es-tu fait ? » a été fait par Rajil Sajila Vembe et Pratic. Sitôt après a été lancé le premier panel portant sur « Formations qualifiantes en informatique, quels débouchés et programme ? » par François Mayembo, ingénieur en Télécom ; « Formations PowerPoint » et « Formations Access ».

Le 20 décembre, les apprenants ont suivi deux panels, l'un portant sur « La gestion électronique des données

dans une administration », par Arsène Vembé Moukouma, coordonnateur du Cami ; puis « Qu'est-ce qu'une startup ? Avantage et débouchés », par Stève Ndende de CEO Agri Zoom. Il y a eu également des évaluations sur le PowerPoint ; le Wordpress ; l'Access. Puis la publication des résultats.

Le quatrième et dernier panel a eu lieu le 21 décembre. « Quatre métiers innovants en informatique, formations, orientations et débouchés (infographie, programmation, Développement Web et Java) », développé par Antonin Bossoto.

Clôture de la quatrième édition WeekTech Cami 2019, Arsène Vembé Moukouma, a déclaré : « Le moment qui nous a réunis à nouveau est l'occasion de dresser le bilan de la semaine technologique aux métiers de l'informatique aux nouvelles technologies de l'information et de la communication auquel vous avez bien voulu participer. Je crois ne pas trahir le sentiment du plus grand nombre en affirmant que ces trois journées de formations, de communication et de réflexion ont été un réel succès. Mercis aux éminents professionnels dans les nouvelles technologies qui ont montré aux 149 jeunes inscrits, les orientations et les débouchés dans différents métiers. »

Bruno Okokana

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,** de la **Tradition** à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso immeuble les manguiers (Mpila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CUISINE

Bernadette Pembe plaide pour la valorisation des mets locaux

Plusieurs mets préparés à partir des courges ont été présentés et consommés le 21 décembre à Pointe-Noire au cours d'une activité qui a réuni les restaurateurs, gestionnaires des cantines scolaires et le public.

Initiée par Bernadette Pembe, présidente de l'association S.O.S Mineurs (ASOSM), cette activité dénommée « Consommons local » vise la valorisation de la cuisine à base des courges. Pour elle, les cantines scolaires doivent servir aux enfants des plats à base des courges très nutritifs. Les restaurateurs et les hôteliers devraient également préparer des mets à base des courges pour leurs clients et surtout pour les étrangers qui visitent le pays. Avec leurs vertus thérapeutiques, les courges sont conseillées aux patients souffrant de la prostate, a-t-elle ajouté. Ainsi, au cours de cette activité, il a été aussi mis en exergue des plats tels Liboké

fait à base de courges, avec comme condiments la carotte, l'ail, l'oignon. Ce plat qui peut se consommer avec le manioc ou la banane plantain a été servi au public tout comme les courges au poisson fumé avec comme ingrédients l'ail ou l'oignon, la noix de muscade, la ciboule, la céleri ou le persil. Les courges à la viande hachée avec oignon, persil, ciboule, pilés à la noix de muscade. Les courges peuvent aussi être préparées avec la viande de mouton ou de poulet. Selon Bernadette Pembe, à travers cette activité, elle veut aussi mettre à la disposition des restaurateurs les techniques culinaires des courges. Signalons que l'associa-



Bernadette Pembe entourée d'enfants lors de l'activité Adiac

tion SOS Mineurs (ASOSM) socioprofessionnelle des terme, elle veut créer des œuvre depuis 2006 pour jeunes filles déscolarisées centres d'accueil pour l'éducation et l'insertion en milieu urbain et rural. À mineurs.

Hervé Brice Mampouya

CONSOMMATION

Cocopain et Socavins présentent leurs produits au public

Les produits fabriqués par la Compagnie congolaise de fabrication industrielle (Cocopain) et de la Société africaine de vins et spiritueux (Socavins) ont été présentés au public, le 21 décembre, par Patrick Portella Sapro et Eric Pinaud respectivement directeur des relations publiques et directeur commercial de ces sociétés.



Les deux orateurs lors de la conférence de presse/photo Adiac

Pour les orateurs, les deux structures se fixent quelques objectifs : prendre dans un premier temps pour Cocopain 20% de part de marché à Pointe-Noire, puis après démarrer une nouvelle entité industrielle à Brazzaville. Ce faisant, remettre l'activité de la boulangerie dans le secteur formel de l'économie congolaise implique des salariés déclarés à l'Onemo, des entités légales enregistrées au registre du commerce. Il est question d'une activité qui s'exerce dans des locaux répondant aux critères hygiéniques, couverts par des polices d'assurance ; de restaurer dans le secteur du pain, les règles d'hygiène élé-

mentaires pour sa fabrication, son stockage, son transport, sa vente et sa consommation. Quant à la société Socavins, elle vise dans un premier temps de prendre 25% de part de marché en République du Congo, sur les segments des spiritueux et des vins, proposer une offre de spiritueux de qualité, avec des vins et alcools importés d'Europe accessibles à tous les budgets, offrir des vrais vins de qualité, importés de France et d'Espagne embouteillés localement dans des conditions similaires aux caves françaises, offrir au marché le premier scotch whisky embouteillé en Afrique centrale.

Faustin Akono

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN! RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

+243.856.43.6723

OLYMPIADES ET CONCOURS MISS MATHÉMATIQUES

Neuf élèves sélectionnés à Brazzaville pour la finale

La délibération des résultats de la demi-finale du concours miss mathématiques et des olympiades a eu lieu, le 23 décembre, au lycée de la Révolution. Neuf élèves de différents établissements scolaires publics et privés de la capitale ont été sélectionnés pour la finale prévue le 11 janvier prochain.

Après avoir passé l'épreuve écrite, le jury composé d'enseignants a publié les résultats. Sur une centaine d'élèves des collèges et lycées qui ont pris part au concours, neuf ont été sélectionnés dans trois catégories. Pour les olympiades et miss mathématiques seniors et juniors, Mbon Lauréate La Joie, élève du lycée de la Révolution, est sortie première aux olympiades mathématiques, Ndinga Carolus Lemagnus deuxième du même établissement, Ibala Demamboundy Dites, troisième, du lycée Savorgnan de Brazza.

Pour le concours miss mathématiques seniors, Ibara Vernella Protige de l'école Lionil a été déclarée miss, Kissambou Waliton Elisa première dauphine, est élève au lycée Nganga-Edouard. Ngatali Braniola Daniela Odilvie, deuxième dauphine, appartient au lycée Chaminate.

La couronne de miss mathé-

matiques juniors a été attribuée à Mavoungou Tchianicka Soraya, élève au CEG de la Fraternité, Watipo Gladicia Jennifer de l'école Lionil, première dauphine, Ngokouba Bonheur Dibricia, élève au CEG Gampo Ollou B, est deuxième dauphine. Tous ces lauréats ont été récompensés par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC).

Signalons que ce sont les jeunes filles de 4e, 3e, 1re et terminale ainsi que les jeunes garçons des classes de 1re et terminale qui ont pris part à cette demi-finale. Ainsi, trois lauréats représenteront Brazzaville à la finale des olympiades et six autres au concours miss mathématiques. Mbon Lauréate La Joie, élève en terminale C, a encouragé ses condisciples à faire des filières



scientifiques. Pour elle, il n'y a pas de domaine réservé aux garçons et aux filles. Félicitant les lauréats, le président de la société mathématique, Basile Guy Richard Bossoto, a remercié les participants. « Nous encourageons nos enfants des

Le président de cette société lançant l'épreuve collèges et lycées surtout les filles à aimer et à faire les mathématiques. La caractéristique de cette année, c'est que la première des olympiades est une jeune fille alors que d'habitude ce sont les jeunes garçons qui occupent les trois

premières places. Nous avons sept filles et deux garçons qui vont représenter Brazzaville aux olympiades nationales. Cette activité s'est également déroulée à Pointe-Noire. Les élèves de la capitale économique et ceux de Brazzaville vont se retrouver, le 11 janvier 2020, à Brazzaville pour la finale nationale. Les meilleurs des olympiades du Congo participeront au concours des olympiades mathématiques africaines qui auront

lieu en Tunisie en mars prochain », a-t-il indiqué

Rappelons que les olympiades mathématiques du Congo sont une des activités de la société mathématique. Cette année, elles ont été organisées en partenariat avec la SNPC.

Rosalie Bindika

JEUX PANAFRICAINS DE SPÉCIAL OLYMPICS

Les athlètes congolais affûtent leurs armes

La structure en charge des sportifs vivant avec déficience intellectuelle organise, durant le mois de décembre, des visites médicales gratuites aux athlètes congolais, prélude à leur participation, du 23 au 31 janvier prochains, aux premiers jeux panafricains de spécial olympics.



Une athlète répondant aux questions du médecin/Adiac

Organisée grâce au programme international, MedFest, ces visites qui concernent une cinquantaine d'athlètes congolais a pour but de s'assurer de leur état physique pour mieux les préparer avant les prochaines échéances.

Trois catégories d'athlètes seront retenus au terme de cette opération, à savoir ceux qui ne peuvent normalement pratiquer le sport, ceux susceptibles d'en pratiquer mais, avec quelques restrictions puis ceux jugés aptes à la pratique du sport. *Pour mon compte, je ne peux pas conseiller le sport nautique à un épileptique. D'autres auront besoin d'un avis des spécialistes en cardiologie. Les enfants ont participé massivement à cette activité puisque c'est bénéfique. Car, ici, nous découvrons des problèmes autres que la déficience intellectuelle*, a indiqué le Dr Jean Pierre Okandzé Elenga, médecin hématologue.

Ce programme permettra au Special Olympic Congo de sélectionner les athlètes qui participeront aux différentes compétitions nationales et internationales. La plus proche d'elle est la première édition des jeux panafricains de Spécial Olympics qui se tiendra du 23 au 31 janvier prochain au Caire en Egypte. « Cinq filles et cinq garçons sont retenus et le Special Olympic Congo est prêt puisque l'accréditation, la prise en charge et la participation sont gratuites. Cependant, nous devons juste payer les billets aller-retour. D'où notre appel aux pouvoirs publics pour ce volet », a signifié Fély Arnaud Moukongo, directeur technique national du Spécial Olympic Congo.

Rude Ngoma

CUISINE

Bernadette Pembe plaide pour la valorisation des mets locaux

Plusieurs mets préparés à partir des courges ont été présentés et consommés le 21 décembre à Pointe-Noire au cours d'une activité qui a réuni les restaurateurs, gestionnaires des cantines scolaires et le public.

Initiée par Bernadette Pembé, présidente de l'association S.O.S Mineurs (ASOSM), cette activité dénommée « Consommons local » vise la valorisation de la cuisine à base des courges. Pour elle, les cantines scolaires doivent servir aux enfants des plats à base des courges très nutritifs.

Les restaurateurs et les hôteliers devraient également préparer des mets à base des courges pour leurs clients et surtout pour les étrangers qui visitent le pays. Avec leurs vertus thérapeutiques, les courges sont conseillées aux

patients souffrant de la prostate, a-t-elle ajouté.

Ainsi, au cours de cette activité, il a été aussi mis en exergue des plats tels Liboké fait à base de courges, avec comme condiments la carotte, l'ail, l'oignon. Ce plat qui peut se consommer avec le manioc ou la banane plantain a été servi au public tout comme les courges au poisson fumé avec comme ingrédients l'ail ou l'oignon, la noix de muscade, la ciboule, la céleri ou le persil. Les courges à la viande hachée avec oignon, persil, ciboule, pilés à la

noix de muscade. Les courges peuvent aussi être préparées avec la viande de mouton ou de poulet. Selon Bernadette Pembé, à travers cette activité, elle veut aussi mettre à la disposition des restaurateurs les techniques culinaires des courges.

Signalons que l'association SOS Mineurs (ASOSM) œuvre depuis 2006 pour l'éducation et l'insertion socio-professionnelle des jeunes filles déscolarisées en milieu urbain et rural. À terme, elle veut créer des centres d'accueil pour mineurs.

Hervé Brice Mampouya

DÉGUSTATION

Cocopain et Socavins présentent leurs produits au public

Les produits fabriqués par la Compagnie congolaise de fabrication industrielle (Cocopain) et de la Société africaine de vins et spiritueux (Socavins) ont été présentés au public, le 21 décembre, par Patrick Portella Sapro et Eric Pinaud respectivement directeur des relations publiques et directeur commercial de ces sociétés.

Pour les orateurs, les deux structures se fixent quelques objectifs : prendre dans un premier temps pour Cocopain 20% de part de marché à Pointe-Noire, puis après

démarrer une nouvelle entité industrielle à Brazzaville. Ce faisant, remettre l'activité de la boulangerie dans le secteur formel de l'économie congolaise implique

des salariés déclarés à l'Onemo, des entités légales enregistrées au registre du commerce.

Il est question d'une activité qui s'exerce dans des locaux répondant aux critères hygiéniques, couverts par des polices d'assurance ; de restaurer dans le secteur du pain, les règles d'hygiène élémentaires pour sa fabrication, son stockage, son transport, sa vente et sa consommation.

Quant à la société Socavins, elle vise dans un premier temps de prendre 25% de part de marché en République du Congo, sur les segments des spiritueux et des vins, proposer une offre de spiritueux de qualité, avec des vins et alcools importés d'Europe accessibles à tous les budgets, offrir des vrais vins de qualité, importés de France et d'Espagne embouteillés localement dans des conditions similaires aux caves françaises, offrir au marché le premier scotch whisky embouteillé en Afrique centrale.

Faustin Akono



Les deux orateurs lors de la conférence de presse photo Adiac